

# Enabel



Rapport final

## PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES AMANDIERS DANS LA REGION DE L'ORIENTAL (PROFAO)

MOR 1003911



## Table des matières

Table des matières.....	2
Acronymes .....	3
Fiche d'intervention.....	4
Appréciation générale.....	5
<b>PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés .....</b>	<b>6</b>
<b>1 Appréciation de la stratégie d'intervention .....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte .....	6
1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention .....	7
<b>2 Results achieved .....</b>	<b>9</b>
2.1 Matrice de monitoring .....	9
2.2 Analyse des résultats.....	11
<b>3 Durabilité .....</b>	<b>19</b>
<b>4 Enseignements .....</b>	<b>21</b>
4.1 Enseignements tirés .....	22
4.2 Recommandations .....	22
<b>PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel) .....</b>	<b>25</b>
<b>1 Suivi des décisions prises par la SMCL .....</b>	<b>25</b>
<b>2 Dépenses.....</b>	<b>36</b>
<b>3 Taux de décaissement de l'intervention.....</b>	<b>36</b>
<b>4 Personnel de l'intervention .....</b>	<b>37</b>
<b>5 Marchés publics.....</b>	<b>39</b>
<b>6 Accords d'exécution.....</b>	<b>53</b>
<b>7 Équipements.....</b>	<b>54</b>
<b>8 Cadre logique original tiré du DTF : .....</b>	<b>60</b>
<b>9 Matrice de monitoring complète .....</b>	<b>64</b>
<b>10 Outils et produits .....</b>	<b>66</b>

## Acronymes

<Dressez la liste de tous les acronymes utilisés dans le rapport final (classement alphabétique ; voir exemples ci-dessous)>

ADA	Agence pour le Développement Agricole
AFD	Agence Française de Développement
CCA	Centre de conseil agricole
CoPil	Comité de Pilotage
CPS	Cahier des prescriptions spéciales
CR	Commune rurale
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DRAO	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental
DTF	Dossier technique et financier
ENABEL	Agence Belge de Développement
FDA	Fonds de Développement Agricole
FFS	« Farmer Field School -écoles aux champs
GIE	Groupements d'intérêt économique
l'UE	Union européenne
M&E	Monitoring et évaluation
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
MCA	Millennium Challenge Account-Morocco
ONCA	Office National du Conseil Agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
OPA	Organisations professionnelles agricoles
PMV	Plan Maroc Vert
PROFAO	Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental
SIG	Système d'information géographique
SMCL	Structure mixte de concertation locale
VA	Valorisation des Amandes

## Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO)
Code de l'intervention	MOR1003911
Localisation	Maroc/ Région de l'Oriental Le projet intervient dans 13 Communes rurales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Province de Berkane : CT Sidi Bouhria, et la CT de Rislane</li> <li>- Province de Jerada : CT Sidi Boubker, et la CT de Ras Asfour,</li> <li>- Province de Taourirt : CT de Tancherfi, Machraa Hammadi, Sidi Lahcen, et la CT d'Ain Lahjer</li> <li>- Préfecture d'Oujda-Angad : CT Labsara, Ain Sfa, Mestferki, Ahl Angad, et la CT de Beni Khaled</li> </ul>
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget Global : <b>10.518.348 €</b></li> <li>• Contribution de l'Etat Belge : <b>8.000.000 €</b></li> </ul>
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental</li> <li>- Agence pour le Développement Agricole</li> <li>- Directions Provinciales de l'Agriculture d'Oujda, Taourirt et de Jerada</li> <li>- Office National du Conseil Agricole (ONCA)</li> </ul>
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	<b>4 avril 2011</b>
Date de fin de la convention spécifique	<b>2 décembre 2018</b>
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs/trices des 13 communes retenues</li> <li>• Filles et fils d'agriculteurs</li> <li>• Partenaires techniques et institutionnels</li> </ul>
Impact <sup>1</sup>	Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental
Outcome	La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes –femmes) des communes rurales concernées
Outputs	Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre
	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne
	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui
	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV
Budget total de l'intervention	Budget Global : <b>10.518.348 €</b>
Période couverte par le rapport	<b>2011-2018</b>

<sup>1</sup> L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

## Appréciation générale

**Décrivez** votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :

L'intervention PROFAO est globalement réussie avec des résultats très satisfaisants. Les objectifs fixés dans le DTF sont pratiquement atteints.

L'extension des vergers d'amandier a été assurée par l'installation de 6000 ha dont le taux de réussite est de 90%. Les premières tranches d'amandiers installées en 2011 & 2013 sont déjà en plein production depuis 2016.

Le volet de valorisation de la filière a été assuré par la construction de trois unités de concassage des amandes dont les deux premières unités ont été équipées par le matériel technique nécessaire pour la valorisation des amandes. Le matériel technique pour le fonctionnement de la troisième unité est en cours de livraison.

Des efforts importants ont été déployés pour le renforcement de capacités des structures d'appui et de proximité installées dans la région du projet.

Quant à l'organisation des producteurs d'amandiers, des avancées considérables ont été réalisées. Trois Groupements d'intérêt économique, constituées de plusieurs coopératives de producteurs des amandiers dans la zone du projet, ont été créés dans les trois bassins de production des amandes identifiés dans la région.

Globalement l'intervention a été pleinement ancrée dans la stratégie nationale dans la zone et particulièrement le Plan Maroc Vert. Aussi grâce à ses modes d'interventions qui s'inscrivent dans une approche par filière, et qui visent d'améliorer la situation socio-économique des producteurs et de valoriser leurs productions en amandes, l'intervention est appréciée par les populations locales.

**Notez** votre appréciation générale de l'intervention :

Très satisfaisant

Direction Provinciale de l'Agriculture  
d'Oujda

 **Le Directeur Provincial de l'Agriculture d'Oujda**  
Signé: BEKKAOUI Benyounes  


**Notez** votre appréciation générale de l'intervention :

Satisfaisant

ENABEL

 **Abderrahmane EL BHIQUI**  
Conseiller Stratégique  
Enabel - Agence belge de développement Maroc  


### 1 Appréciation de la stratégie d'intervention

#### 1.1 Contexte

*Dans le présent chapitre, le rapport final doit décrire les éléments contextuels/évolutions qui ont eu une influence **cruciale** sur l'intervention et sur l'atteinte des résultats (contexte général, contexte institutionnel, contextes des modalités d'exécution, contexte de la dynamique HARMO). Ne mentionnez que les éléments les plus dignes de l'être.*

Le projet a démarré deux ans après le lancement de la nouvelle stratégie nationale pour le développement du secteur agricole au Maroc. L'arrivée du Plan Maroc Vert (2008-2020) s'est accompagnée de plusieurs reconstitutions au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM) au Maroc et dans la zone du projet.

Le pilotage du projet a été toujours assuré par le Comité de Pilotage (CoPil) sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère du MAPM.

L'ancrage institutionnel choisi par le MAPM a été l'intégration du PROFAO dans la structure de réalisation des projets de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda (DPAO) et l'intégration de ses techniciens en complément des effectifs des ex-CT devenus entre-temps des CCA.

Les nouvelles orientations du MAPM, pendant la durée du projet, ont porté principalement sur :

- Le renforcement de l'implication des services extérieurs (DRA, DPA, ORMVA ...), notamment au niveau des phases de prospection et de contractualisation des projets ;
- L'implication obligatoire des bénéficiaires, depuis l'identification jusqu'à l'achèvement des projets ;
- Le renforcement de l'accompagnement de l'ADA en matière de prospection, de conception, de contractualisation et de suivi/évaluation des projets depuis l'élaboration des CPS ;
- La tenue d'une réunion annuelle d'information des comités régionaux ;

La mise en œuvre du Plan Maroc Vert s'est accompagnée d'une série importante de réformes institutionnelles :

- **Le développement du conseil agricole privé**, en le dotant d'un cadre légal approprié, et le subventionnement dégressif des prestations de conseil agricoles sous certaines conditions
- **La redynamisation des services de l'Etat** à travers la modernisation des structures de proximité, la restructuration du réseau autour de **16 Centres Régionaux**, le renforcement et la formation des effectifs de conseillers et la mise en place de nouveaux outils modernes de communication et de gestion des connaissances

- **Création de la Direction provinciale de Taourirt**

Une nouvelle direction provinciale de l'agriculture a été créée au niveau de province de Taourirt et dont le Directeur provincial a été nommé en **septembre 2012**.

- **Création de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA)**

Depuis le **15 Août 2012**, la loi 58-12 portant sur la création de l'Office National du Conseil Agricole a été adoptée par la Chambre des Représentants ; un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle de l'Etat et soumis à son contrôle financier. L'Office a eu pour principale mission l'application des orientations de la nouvelle stratégie de vulgarisation agricole.

Depuis l'année 2012, une nouvelle dynamique d'appropriation du projet par les membres du Comité Technique de Suivi a été instaurée. Ce dynamisme se constate pour certains acteurs à savoir :

- ✓ L'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) dans le suivi de la réception des plants de regarni des plantations et dans l'élaboration des dossiers d'appel d'Offres de plantation.
- ✓ L'Autorité locale, qui a été fortement impliquée dans la gestion des requêtes et l'accompagnement du projet.

- **Création de la Direction provinciale de Jerada**

La mise en fonction **en 2016** d'une nouvelle Direction de l'Agriculture à la province de Jerada, province bénéficiaire du projet PROFAO ;

En tant que projet de développement de filière, le PROFAO a eu plusieurs opportunités d'harmonisation. Le projet est influencé par les autres acteurs bilatéraux, multilatéraux, organisations et privés contribuant au développement du secteur agricole et notamment le MCA, l'UE, le FDA ainsi que les autorités locales dans les provinces d'intervention.

## **1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention**

*Décrivez la manière dont l'intervention était censée fonctionner et comment cela s'est réellement déroulé. Si vous disposez de représentations visuelles de la logique d'intervention initiale et/ou actuelle, incluez-les ici (diagramme, schéma, photo, etc.). Si d'importantes réorientations stratégiques sont intervenues, mentionnez la raison de cette décision.*

### **Amélioration de l'approche d'installation des vergers d'amandier en 2012 :**

Suite au faible taux de réussite de plantation constaté en 2011 pour la première tranche, le projet a dû passer d'une vision « clé en main » à une approche mixte et participative permettant à un maximum de bénéficiaires de s'impliquer dans la réussite des plantations, depuis le chantier jusqu'aux travaux.

**L'accord de partenariat entre le projet et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) :** En **2015** et dans l'objectif d'assurer le renforcement de capacités des OPA et la diffusion des bonnes pratiques de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, le projet a signé un partenariat tripartite entre l'Office Nationale du Conseil Agricole (ONCA) d'une part et l'Agence belge de développement et la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental d'un autre part.

**Le complément budgétaire apporté par l'état marocain en 2015 :** Afin d'assurer l'atteinte de l'objectif du résultat 1 (l'installation des 6000 ha d'amandiers), la contribution financière du Maroc fut augmentée par un montant d'environ de **1 814 561 euro** à la mi-parcours du projet. Cette augmentation fut un signal fort de la volonté du gouvernement marocain de s'investir pour atteindre les résultats du projet et le développement de la filière des amandiers en général.

**Décision de privilégier l'installation de trois unités de concassage des amandes dont les capacités de traitement varient entre 700 à 1000 Kg/heure d'amandes brutes en 2016 :** Suite aux résultats du diagnostic, réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité socio-économique pour la mise en place des unités de valorisation des amandes, trois grands bassins de production des amandes ont été identifiés dans la zone du projet. Motivé par ce constat et dans l'objectif d'atteindre une meilleure organisation des agriculteurs en groupements d'intérêt économique (GIE), le CoPil a affirmée en **2016** la pertinence de mettre en place trois grande unités de concassage des amandes au niveau des bassins identifiés. Ainsi, l'implantation de ces unités a été privilégiée au niveau des sites dont le foncier appartient à l'Etat. Ce choix du lieu d'installation a comme objectif d'assurer la durabilité de fonctionnement des unités d'une part et leur accompagnement post-projet PROFAO par les services de l'ONCA d'un autre part.

**Décision de privilégier l'organisation des agriculteurs en groupements d'intérêt économique GIE en 2017:** dans l'objectif d'assurer l'organisation et la commercialisation de la filière des amandes, le CoPil du PROFAO a privilégié en **2017** le regroupement des coopératives dont la création est déjà prévue par le DTF en GIE pour assurer la gestion des unités et la commercialisation du grand potentiel d'amandes identifié dans la zone du projet.



## 2 Results achieved

### 2.1 Matrice de monitoring

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>baseline</i>	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
<b>IMPACT : Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'augmentation du potentiel de production des amandes dans la région de l'Oriental.</b> Les 6000 ha de nouveaux vergers installés dans le cadre du PROFAO constituent <b>11%</b> du potentiel de la région. En 2017, l'estimation du revenu brut généré de la vente de production des plantations de deux premiers lots (2011&amp;2013) est d'environ 700.000 MAD, soit 85 MAD pour 1 kg d'amandons concassé.</li> </ul>				
<b>OUTCOME : La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées</b>				
La production des amandes des nouveaux vergers est estimée ± 2kg/arbre en coques	0	2	0,5	Vu, les périodes de sécheresse dans la zone du projet ces trois dernières années, la production des nouveaux vergers d'amandes est restée inférieure aux estimations prévues par la DTF. Entre 0,3 au 1Kg par arbre en coques.
Le nombre de d'OP (coopératives/associations) actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet	<u>4</u> OP	Coop : 14 Ass : 20	Coop : 16 GIE : 3 Ass : 20	Vu la nécessité d'assurer une organisation de la filière qui tient compte du potentiel d'amandes identifié dans la zone le nombre des coopératives actives est supérieure au nombre prévu par le DTF. En plus, les coopératives ont été regroupées en GIE pour assurer la gestion des unités et la commercialisation.
Proportion de la production valorisée par les activités d'aval (existantes et/ou nouvelles)	0	40%	0	Le projet n'a pas été témoin de la mise en fonction des unités installées.
<b>OUTPUT 1 : Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre</b>				
Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers (Ha)	0	6000	6000	Les 6000 ha prévus par le DTF ont été installés lors de la période du 2011 au 2015. 2500 ha sont entrés en production.
Le cumul définitif des bénéficiaires directs du PROFAO (Agriculteurs : hommes femmes)	0	H=2444 F=187	H=2444 F=187	100% réalisé. Le nombre de bénéficiaire total de plantation est de 2631 agricultrices et agriculteurs.
Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté => 90%	40%	90%	90%	Le taux de réussite est resté supérieur à 90%.

<b>OUTPUT 2 : La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne</b>				
Nombre de coopératives créées (*)	1	14	16	100%. Largement satisfait.
Nombre de femmes dans les instances de prise de décisions des OPA	0	14	4	29%
Nombre de : Voyages d'étude	0	V=2	V=8	Largement satisfait
Hommes participants	0	H=40	H=138	
Femmes participantes	0	F=10	F=34	
Nombre de : Sessions de formation (*)	0	S=2	S=8	Largement satisfait
Hommes participants	0	H=52	H=130	
Femmes participantes	0	F=10	F=31	
Nombre d'unités construites et installées	0	13 Petites unités	3 grandes unités de capacité de concassage	Suite aux résultats du diagnostic pour la mise en places des unités de valorisation, la pertinence de mettre en place trois grande unités de concassage des amandes au niveau des bassins identifié a été affirmée et réalisée.
Nombre d'unités équipées	0	13 Petites unités	3 grandes unités de capacité de concassage	
Prix de vente à la ferme (en amandons) 1 Kg/ Dh	45	100	90	
<b>OUTPUT 3 : La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui</b>				
Sessions de renforcements des compétences des services (DPA, CCA, CR, ONGs)	0	13 Sessions	13 Sessions	100% a été réalisées
Thèmes « genre »	0	5 Sessions	5 sessions	100% a été réalisées
Nombre FFS	0	4	4	100% a été réalisées
Atelier de sensibilisation	0	52	52	
Atelier d'encadrement	0	289	289	
Session de formation (Plan de formation PROFAO/ONCA)	0	60	60	
Nombre de Voyage	0	4	4	

## 2.2 Analyse des résultats

*Décrivez les résultats atteints par l'intervention*

L'intervention a réalisé l'installation de la totalité des **6000 ha** prévues par le DTF. Les bénéficiaires directs sont de l'ordre de **2631 agriculteurs** dont **187 femmes**. Vu le contexte rural au Maroc, le pourcentage des agricultrices est relativement important (7%). La dernière tranche de **1954 ha** a été installée en **2015**. Le taux de réussite des verges plantés et remis aux agriculteurs est de l'environ de **90%**. Les premières tranches d'amandiers installées en **2011 & 2013** sont en pleine production depuis l'année de **2016**.

Les provinces de Berkane, de Taourirt et la préfecture d'Oujda Angad ont reçu la grande partie des plantations d'amandiers, avec un total de **5496 ha**, soit **92%**, suivies par la province de Jerada avec **8%**. Cette répartition est due essentiellement à la satisfaction des conditions préalables à l'installation des vergers d'amandiers (conditions pédologiques, organisation des agriculteurs, précipitations...).

Province	Commune	Superficie (Ha)	Total	%
Berkane	Rislane	1200	1900	32%
	Sidi Bouhria	700		
Taourirt	Ain Lahjar	70	1876	31%
	Machraa Hamadi	876		
	Sidi Lahcen	50		
	Tancherfi	880		
Oujda-Angad	Ahl Angad	100	1720	29%
	Ain Sfa	700		
	Beni Khalid	300		
	Labsara	370		
	Mestferki	250		
Jerada	Ras Asfour	150	504	8%
	Sidi Boubker	354		
Total	13 Communes	6000 ha	6000	100%

Afin de maîtriser les risques, de construire des liens de confiance avec les agriculteurs et d'assurer l'apprentissage des parties prenantes (Enabel, MAPM, OPA) en matière d'installation des vergers d'amandier, l'intervention a adopté une approche progressive pour le programme de plantation des amandiers. Cette approche s'est traduite par l'installation en 2011 de **926 ha**, en 2013 de **1250 ha**, en 2014 de **1870 ha** et en fin en 2015 de **1954 ha** d'amandiers.

Tranche	Superficie (Ha)
2011	926
2013	1 250
2014	1870
2015	1 954
Total	6 000

Dans l'optique de valoriser la production en amandes dans la région et d'augmenter la rentabilité de la filière, l'intervention a mis en place **trois** unités de valorisation des amandes dont les deux premières unités ont été équipées par le matériel technique nécessaire pour la valorisation. L'équipement de la dernière unité est en cours de livraison à la fin de la durée du projet.

Les unités installées ont une grande capacité de traitement et de concassage des amandes. Cette capacité varie de **700 Kg** par heure à **1000 Kg/heure** pour l'unité de valorisation des amandes dans la commune rurale de Rislane.

Unité de valorisation	Lieu	Capacité de valorisation	Gestionnaire	Production d'amandes en coques (en tonnes)		Année de construction et équipement de l'unité de VA
				Actuelle (moyenne annuelle)	Horizon 2025	
Unité de valorisation des amandes de la préfecture d'Oujda-Angad	CR de Labsara	700 Kg/heure	GIE BENI SNASSEN	1860	2960	2018
Unité de valorisation des amandes de la province de Taourirt	CU El Aioun	700 Kg/heure	GIE LOUZ AL MAGHRIB CHARQUI	2347	4142	2018
Unité de valorisation des amandes de la province de Berkane	CR de Rislane	1000 Kg/heure	GIE LOUZ AL FALAH	1204	2904	Construction 2018 Équipement 2019

Comme déjà signalé, ce choix de valorisation de la filière a été approuvé suite aux résultats du diagnostic mené dans le cadre de faisabilité socio-économique de mise en place des unités de valorisation des amandes dans la région. Un grand potentiel de production d'amandes a été identifié dans la zone du projet.

Les unités de valorisation sont gérées par des GIE, constitués de regroupement des coopératives de producteurs des amandiers dans la zone. Des contrats de gestion entre le Ministère et les OP ont été établis et signés. Ces contrats visent de minimiser les risques de gestion, d'assurer le fonctionnement des unités, la durabilité des investissements et l'encadrement nécessaire des GIE lors de la période post-projet.

Toujours dans une vision de durabilité de fonctionnement, les unités ont été installées dans terrains fonciers appartenant au patrimoine public (Office National du conseil agricole- DRONCA).

Quant au renforcement de capacités des agriculteurs et des organisations professionnelles agricoles créées dans le cadre du projet, des efforts importants ont été déployés :

- Appui à la création de **16 coopératives de producteurs des amandiers** dans la zone du projet. Ces organisations professionnelles agricoles ont été formées et encadrées pour qu'elles soient représentatives et capables de fournir la production nécessaire pour le fonctionnement des unités de valorisation des amandes installées par le projet.
- Appui à la création de **trois groupements d'intérêt économique (GIE)** autour des trois bassins de production d'amandes, identifiés dans la zone. Ces GIE sont les gestionnaires des unités de valorisation d'amandes et ils sont

composés des coopératives partenaires du projet dans les quatre provinces bénéficiaires du PROFAO.

Parallèlement avec cet appui à l'organisation des agriculteurs, un plan de formation et de renforcement de capacités des GIE a été exécuté pendant la période du **2016-2018**. Ce plan a été réalisé dans le cadre de la convention signée entre le projet et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA). Les thèmes choisis visent le renforcement de compétences en plusieurs sujets relatifs au développement de la filière :

- Formations sur la nouvelle loi sur la création des coopératives et GIE agricoles ;
- Formations sur les procédures administratives au sein des coopératives et GIE agricoles ;
- Formations sur la gestion comptable des coopératives et GIE agricoles ;
- Formations sur la gestion des conflits au sein des OPA ;
- Formations sur les techniques de ventes des produits de terroirs ;
- Formations sur marketing des produits de terroirs ;
- Formations sur les techniques de transformation et du conditionnement des amandes ;
- Formations sur le management et la gestion des unités de valorisation des amandes ;
- Formations sur la labellisation des produits de terroirs ;

### **2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact2 (impact potentiel) ?**

Au vu des indicateurs de l'intervention et des témoignages des parties prenantes réalisées lors du processus de capitalisation, le projet participe effectivement dans le développement et la valorisation de la filière des amandiers au niveau de la région de l'Oriental au Maroc. Il a contribué aussi d'une manière significative dans l'organisation de la filière dans l'optique d'une gestion durable par les populations locales (hommes et femmes).

Les 6000 ha de nouveaux vergers d'amandier installés dans le cadre du PROFAO constituent actuellement **11% du potentiel de la région de l'Oriental**. L'estimation du **revenu brut généré** de la vente de production des plantations de deux premiers Tranche (2011&2013) est d'environ **1.000.000 MAD en 2016 et 700.000 MAD en 2017**, soit environ 85 MAD pour 1 kg d'amandons concassés. Ces revenus concernent le gain direct de **2631 agriculteurs et agricultrices**

La réalisation d'importantes infrastructures de concassage et de valorisation des amandes a permis déjà de fédérer les coopératives de producteurs des amandes en groupement d'intérêt économique GIE pour améliorer la commercialisation de la production. Ces unités de valorisation visent l'augmentation et l'amélioration des revenus des agriculteurs. La prochaine campagne agricole où les unités seront en plein de fonctionnement est celle de **2018-2019**.

### **2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez**

L'outcome a été en grande partie atteint, en effet, les 6000 ha de nouveaux vergers d'amandier installés contribuent significativement dans le développement de la filière (11% du potentiel de la région). La mise en place de trois grandes unités de concassage des amandes, équipées par le matériel technique nécessaire jouera le moteur de valorisation de la filière. Quant à la gestion et l'organisation de la filière, l'intervention

<sup>2</sup> Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

a appuyé la création de 16 coopératives dans les quatre provinces bénéficiaires du projet. Ces coopératives sont actuellement organisées en GIE. Ces GIE seront l'organe responsable de la gestion des unités installées pour valorisation de la filière.

Vu la dynamique interne des coopératives de producteurs des amandiers et des groupements d'intérêt économique créés dans le cadre du projet et leur forte appropriation des unités de valorisation installées, on peut estimer que les trois unités seront progressivement approvisionnées par la production nécessaire jusqu'à leur plein fonctionnement.

### 2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

L'output 1 : « **Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre** » a été entièrement atteint, avec les **6000 ha** d'amandier installés.

Grace à la mobilisation et aux contributions (Travail du sol, irrigation et la taille...) des agriculteurs bénéficiaires du projet, le taux de réussite de plantations est de plus de **90%** pour la totalité des tranches installées dans le cadre du projet.

L'output 2 : « **La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne** » a été globalement réalisé, avec une couverture de **100%** de son premier indicateur concernant le nombre de coopératives créées pour la gestion des unités de valorisation. Pour les trois unités installées, une dynamique d'organisation des producteurs en **16** coopératives et **3** GIE a été créée. Concernant le deuxième indicateur visant le renforcement de capacités des agriculteurs à travers les voyages d'études et d'échange des expériences, le nombre prévu de bénéficiaires (hommes et femmes) a été largement dépassé. Selon les témoignages des bénéficiaires, les sessions de formations et les voyages inter-périmètres réalisées dans ce cadre ont permis une large diffusion des connaissances en matière de techniques de production et de culture d'amandier d'une part et le développement de leurs compétences en techniques de commercialisation et de valorisation de la filière d'amandier.

Toutefois, l'indicateur visant l'évolution des prix de vente à la ferme après l'installation des unités de valorisation, n'a été que partiellement atteint, par le retard enregistré dans la mise en place des unités de valorisation des amandes. Ces unités seront fonctionnelles lors de la prochaine campagne agricole de 2018-2019. Cette situation a été corrigée via l'implantation des unités dans les terrains dont le foncier appartient à l'état pour assurer l'encadrement et l'accompagnement de proximité des GIE par les structures d'appui. Toujours dans la même optique de durabilité pour le fonctionnement des infrastructures installées, une convention de partenariat a été signée en 2016 avec l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) pour assurer l'accompagnement des agriculteurs post-projet.

Certains indicateurs ont été fortement atteints, surtout ceux concernant la réalisation des formations et des voyages d'études au profit des OP et des agriculteurs bénéficiaires.

L'output 3 : « **La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui** » : a été entièrement atteint, particulièrement pour les indicateurs concernant le renforcement de compétences des services de proximité à travers les sessions de formation. En effet, chez les acteurs de proximités (DPA, CCA, CR & ONG), on constate une forte adhésion et appropriation effective du projet au travers de leurs contribution dans les différentes activités, que ce soit le suivi des plantations ou le suivi des travaux de construction des unités, l'encadrement des agriculteurs, le d'avancement des marchés ou même leurs importantes contributions lors des séminaires de réflexions et de capitalisation, particulièrement dans thèmes stratégique (ex : le genre...) pour le développement de la filière. Le dernier indicateur concernant l'atteinte des objectifs de la convention signée

entre le projet et l'ONCA, a été fortement atteint, avec la mise en place de quatre écoles aux champs (FFS) prévues dont une a été dédiée entièrement aux femmes et jeunes filles. Le nombre des ateliers et de visites d'encadrement et de sensibilisation a dépassé les 200 visites par an durant la période de la convention qui est de trois ans. Un voyage d'études en Turquie a été organisé au profit des bénéficiaires afin de leur permettre de découvrir les technologies innovantes de valorisation et de développement de la filière des amandiers. Et en dernier lieu un plan de formation et de renforcement de capacités des GIE a été réalisé lors de la période de 2017-2018. Ce plan composé de 10 modules retraçant les différents thèmes et sujets relatifs à la production et la valorisation de la filière, a permis aux bénéficiaires selon leurs témoignages d'améliorer et de renforcer leur connaissance particulièrement en matière de management des unités de transformation et de commercialisation des produits de terroir en général.

L'output 4: **Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV** : a été entièrement atteint, avec l'organisation d'un séminaire de capitalisation le 12 Avril 2017 dans la région du projet. Lors de ce séminaire, qui a connu la participation des principaux acteurs de développement de la filière des amandiers et du secteur agricole au Maroc, les résultats du projet ont été fortement salués et la diffusion des principaux enseignements et leçons tirés de la mise en œuvre du PROFAO a été réalisée. Un autre indicateur concernant la mise en place d'un système de collecte et d'enregistrement des données SIG très pertinent a fortement contribué dans l'atteinte de cet output. En effet le système SIG facilite l'accès aux formations sur les bénéficiaires, les parcelles plantées et le suivi des réalisations et a joué un rôle intéressant dans l'aide à la prise de décision. Des sessions de transferts de compétence en matière de l'outil SIG ont été réalisées au profit des partenaires du projet PROFAO (DRA de l'Oriental, DPA d'Oujda, DPA de Taourirt et la DPA de Jerada).

#### 2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

##### Atteinte de l'objectif spécifique

	Indicateur planifié à To	Indicateur à T03/12/2018
<b>Installation des nouveaux vergers d'amandiers</b>	- 0 ha d'amandier planté	- 6000 ha d'amandier ont été installés - La production des nouveaux vergers varie de 0kg à 2kg/arbre en coques avec une moyenne de 1 kg/arbre en coque pour les plantation installées en 2011 & 2013.
<b>Organisation des agriculteurs en OP fonctionnelles</b>	- Une seule coopérative de producteurs d'amandier dans la zone du projet.	- 16 coopératives, - 20 associations - et 3 GIE pour l'organisation de la filière et la gestion des périmètres et des unités de valorisation installées par le projet.
<b>Valorisation de la filière</b>	- 0 unité de valorisation des amandes	- Trois grandes unités de valorisation des amandes ont été construites - Deux parmi elles ont été équipées. Ces unités sont entrées en activité en décembre 2018 et seront en plein fonctionnement lors de la prochaine campagne agricole de 2019.



Les outputs ont contribué à l'atteinte de l'outcome « **La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées** » par :

- le développement du potentiel d'amandier : installation de 6000 ha d'amandier **(100%)**
- l'organisation et la gestion de la filière : création d'une dynamique d'organisation **(100%)**
- la valorisation de la filière : construction et équipement des unités **(70%)**

Bien que les travaux de construction et d'équipement de deux unités sur les trois prévues soient achevés, et l'équipement de la troisième est en cours, la gestion et le fonctionnement des unités de valorisation des amandes présente toujours un risque qui doit être géré et maîtrisé par l'encadrement et l'accompagnement continu des GIE gestionnaires des unités, notamment par les services de proximité de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA).

### **2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?<sup>3</sup>**

L'intervention a rencontré spécifiquement deux types d'influence, les uns positifs, les autres négatifs.

On note comme des facteurs d'influence positifs :

- La très bonne appropriation du projet par les bénéficiaires et les partenaires institutionnelles. Le projet a su bien s'inscrire dans les objectifs des stratégies nationales, notamment le Plan Maroc Vert.
- L'adoption d'une approche mixte et participative permettant aux bénéficiaires de s'impliquer dans la réussite des plantations, dans le choix des procédés de valorisation et dans la gestion des unités de transformation des amandes. Effectivement cette approche a joué un rôle pour améliorer l'appropriation du projet, mais aussi l'installation des unités de valorisation des amandes avec une grande capacité de traitement constitue une première dans la zone et au niveau national, ce qui a engendré toute une dynamique et une motivation significative chez les bénéficiaires.
- L'accord de partenariat signé en **2016** entre le projet et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la situation d'organisation des producteurs en coopératives et GIE. D'ailleurs cette convention est considérée comme la garantie pour la durabilité de fonctionnement des infrastructures installées lors de la période post-projet.

Cependant, il convient de signaler certains facteurs négatifs qui ont fortement eu un impact sur le projet :

- Le retard enregistré dans le commencement des activités relatives au volet de valorisation de la filière, notamment la réalisation des études de faisabilité de mise en place des unités de valorisation des amandes. En effet, ce retard de lancement de ces études a retardé le démarrage des travaux de construction et d'équipement des unités de VA, dont le démarrage effective n'a été réalisé qu'en début de l'année

---

<sup>3</sup> Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.



de 2017. Comme impact négatif de ce facteur, le projet n'a pas été témoin du fonctionnement des unités de valorisation des amandes. La première campagne agricole où les unités seront en plein fonctionnement est celle de l'année prochaine (2019). Face à cette situation :

- ✓ Le projet a mis en place en 2016, une convention avec l'ONCA dont l'objectif ultime est d'accompagner les OP dans l'optique de garantir la durabilité et le fonctionnement des unités après la fin du projet.
- ✓ Le projet a prévu des articles dans les conventions de gestion des unités avec les GIE permettant au partenaire d'intervenir en cas de constat de dysfonctionnement et de défaillance dans la gestion de l'unité.
- Comme un second facteur d'influence négatif, on signale la lenteur des procédures des marchés publics, qui obligent de temps en temps le projet à perdre du temps dans leurs gestion et par la suite le retard du démarrage des activités et des chantiers.

### **2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs**

#### **2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention**

Au Maroc, les femmes sont présentes dans la quasi-totalité des activités agricoles et interviennent dans le long des chaînes de valeurs, de production et de valorisation depuis le producteur au consommateur. Au niveau de la filière des amandiers, les femmes sont traditionnellement responsables des opérations du concassage manuel des amandes en coques. C'est ainsi que depuis le démarrage de l'intervention PROFAO en 2011, le genre a été considéré comme une thématique transversale du projet et est considéré comme une priorité dans le domaine de la promotion de l'égalité et l'autonomisation des femmes par le renforcement de leurs capacités en vue de la pratique de l'arboriculture et particulièrement la production des amandiers. Cette thématique a été prise en compte dans toutes les activités du projet depuis la promotion pour bénéficier des opérations de plantation d'amandier, puis via le programme du renforcement de capacités jusqu'à l'intégration de la femme dans la gestion des unités de valorisation des amandes installées par le projet.

Le travail d'animation initié par le projet sur l'importance de la reconversion de la céréaliculture en arboriculture (Amandier) et sur l'intérêt de la constitution des OP (Coopératives & GIE) pour la représentation des producteurs et pour la gestion des infrastructures de valorisation des amandes prévues par le projet a été déterminant pour une participation qualitative et quantitative des femmes pour bénéficier des opérations de plantation et dans l'adhésion aux coopératives et GIE de gestion des unités de valorisation.

Au regard du contexte local et rural au Maroc, et vu les difficultés rencontrées par les femmes rurales dans l'accès et l'exploitation des terrains, l'analyse qualitative quantitative des données du renforcement de capacités des bénéficiaires du projet fait ressortir une bonne représentativité de la femme aux différentes activités de l'intervention :

- **Accès aux moyens de production** d'amandiers : **187 femmes** agricultrices sont bénéficiaires directes des travaux de plantations d'amandiers. Ce qui représente **7%** du total de bénéficiaires.

- **Renforcement de capacités par les voyages d'études : 34 femmes** ont participé aux voyages d'études et d'échanges ;
- **Formation : 31 femmes** ont participé aux sessions de formation
- **Sessions de sensibilisation et d'encadrement : 85 femmes** ayant bénéficié des actions d'appui, des ateliers de sensibilisation, d'encadrement et de formation menées en partenariat avec l'ONCA
- **Processus d'apprentissage « Farmer Field School (FFS) »** : 1 école aux champs (FFS) sur quatre a été dédiée aux femmes (Le premier noyau est constitué de **15 agricultrices**).

Cette intégration du genre dans le projet a permis aux femmes d'avoir **une modeste représentativité dans les instances de gestion de certaines coopératives productrices des amandes** d'une part et **le poste de gérante** dans chaque unité installée d'un autre part. A la lumière de ces résultats on peut dire que le projet a assuré une intégration effective des femmes dans le processus de valorisation des amandes.

Sur le plan environnemental, l'intervention s'est alignée aux réglementations en vigueur notamment la loi 12-03, ainsi :

- Les études d'Impacts sur l'Environnement - EIE exigées pour les projets de plantation ont été réalisées et validées par le Comité National des Etudes d'Impacts - CNEI
- L'Elaboration et la Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social – PGES

Le PGES qui a été élaboré et organisé selon la structure et les directives de la loi 12-03, a porté notamment sur :

- L'identification des principaux risques d'impacts négatifs sur les trois milieux de l'environnement (physique, biologique et humain)
- La définition d'une batterie des mesures d'atténuation de ces risques d'impacts négatifs probables
- L'élaboration d'un certain nombre d'outils de collectes, de traitement et de synthèse de l'information (matrice des regards croisés des acteurs, fiche de profil environnemental des périmètres, etc.)

Ainsi, en 2013 et suite aux recommandations des missions de Backstopping, il a été retenu d'adapter les PGES des différents projets à la structure des DTF en élaborant des PAE spécifiques organisés selon le Cadre Logique (Outcome & Outputs). C'est ainsi que le PAE – PROFAO a visé :

- L'identification des principaux enjeux environnementaux prioritaires liés au projet
- La déclinaison de ces enjeux en risques potentiels d'impacts négatifs organisés selon les 4 Résultats (R1, R2, R3 et R4)
- La définition de l'ensemble des mesures d'élimination ou/et d'atténuation de ces impacts probables

En effet, le PAE retenu par l'intervention a capitalisé tout ce qui a été réalisé par les différents bailleurs des projets PMVPII et a aussi été adapté aux spécificités du projet.

Ainsi, la mise en œuvre du projet se fonde sur de bonnes pratiques en matière de Performances Environnementales (PE) pour garantir que le suivi du projet vérifie que les objectifs ne sont pas atteints aux dépens de l'environnement.

Les principaux enjeux environnementaux à ce niveau concernent les trois milieux de l'environnement :

- Le milieu physique des périmètres de plantations sélectionnés : Eau (possibilités de collecte et d'épandage des eaux pluviales et possibilités d'adaptations et d'optimisation des irrigations etc.) Sols (type de sol, topographie, géomorphologie, perméabilité, etc.) l'Air (qualité, importance et direction des vents, degré des poussières, etc.)
- Le milieu biologique (flore et faune au niveau des périmètres de plantation et de leurs environnement immédiat) et
- Le milieu humain (l'ensemble des familles des acteurs concernés (bénéficiaires et leurs familles, promoteurs du projet (DRA, DPA et CT) Organisations Professionnelles, Associations et ONG, autres Institutions concernées (ONSSA, Département de l'environnement, etc.)

### **2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?**

Le système de suivi évaluation mis en place a permis d'améliorer le pilotage de l'intervention en fournissant l'analyse des données et les recommandations nécessaires pour assurer l'atteinte des objectifs fixées par l'intervention. Ces recommandations ont été traduites principalement par :

- La mise en place des orientations d'ordre budgétaires afin de réaliser certains objectifs du projet à savoir (l'atteinte de l'installation des 6000 ha prévues...)
- La prise en considération du PAE et des approches d'atténuation des effets du changement climatique lors de la mise en œuvre des activités du projet ;
- La prise en considération du PAG
- Etc...

En ce qui concerne le Backstopping, nous avons bénéficié de plusieurs missions (EstAgri, missions d'équipe RR...). Ces missions nous ont permis de faire le point d'une part et de se poser plusieurs d'autres questions en vue de l'atteinte des résultats du projet.

Les audits aussi ont eu un apport important sur la gestion interne du projet, particulièrement dans le domaine d'amélioration des procédures de MP et aussi l'amélioration de la qualité de contrôle de procédures administratives et financières.

## **3 Durabilité**

*Dans le présent chapitre, les interventions doivent, en répondant aux questions infra, décrire de quelle manière les résultats atteints seront pérennisés et si une stratégie de sortie spécifique a été mise au point afin d'y veiller.*

### **3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

La viabilité économique et financière des résultats de l'intervention est plus ou moins affirmée et présente un degré assez important. En plus, la durabilité économique du projet est garantie par la valorisation de la production des vergers d'amandiers via le concassage et la valorisation des amandes. Actuellement le projet a installé trois grandes unités de concassage dont les deux premières sont équipées par le matériel technique nécessaire pour la valorisation de la production. En effet, le concassage industriel des amandes, permettra de gagner en termes de qualité et des délais. Donc cela réduira la corvée du concassage à la main (Pratiqué en général par les femmes au foyer), et permettra aussi de récupérer une certaine homogénéité du produit final (séparation des variétés, bonne utilisation du sous-produit). Il est aussi à signaler qu'actuellement, une importante dynamique autour des plantations et des unités de VA est déjà très visible et constitue un signe fort de la volonté des bénéficiaires de pérenniser les investissements mis en place par le projet PROFAO.

Cependant quelques risques subsistent, certaines comme la sécheresse sont difficilement prévisibles. D'autres peuvent être facilement repérés, évités ou du moins réduits :

- ***Le projet ne sera pas témoin de l'utilisation et le fonctionnement des unités de valorisation des amandes***, vu que leurs travaux de construction et d'équipement ont été achevés avec la fin de la durée du projet. Toutefois et dans une politique de pérennisation de l'investissement réalisé par le projet, une convention de partenariat avec l'ONCA a été mis en place afin d'accompagner les GIE lors de la période post-projet d'une part et veiller à la durabilité des investissements via la convention de gestion des unités signée avec les GIE d'un autre part.
- ***Le risque de faiblesse au niveau des antennes de gouvernance en matière de gestion des GIE gestionnaires des unités***. Ce risque peut être amoindri essentiellement par la continuité du processus de renforcement de capacités des GIE que le projet a déjà entamé lors des deux dernières années à travers la mise en place du plan de formation. La qualité aussi du suivi qui devra être effectué par les structures de proximité, particulièrement les CCA de l'ONCA peut assurer l'encadrement nécessaire des GIE.

### **3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

L'appropriation de l'intervention PROFAO par les bénéficiaires peut être caractérisée comme une forte appropriation. En effet, elle s'est traduite par leur forte mobilisation afin de constituer des organisations professionnelles agricoles pour le développement de la filière et la gestion des infrastructures installées par le projet (Les unités de VA). Leur appropriation du projet s'est matérialisée aussi à travers leurs engagements et leurs contributions (Travaux de sol, irrigation, clôture des parcelles...) dans l'installation des 6000 ha d'amandier prévues par le projet. Cette contribution est

estimée approximativement au 14% du coût total d'installation des plantations d'amandier.

### **3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

Vu que l'intervention s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale du PMV pilier II, le niveau d'appui politique fourni a été globalement positif :

- L'intervention a été souvent saluée et communiquée dans la media nationale comme l'une des interventions qui a réussi à développer la filière d'amandier dans la région de l'Oriental.
- Les directions provinciales et régionales du MAPM, étant le maître d'ouvrage technique, administratif et financier de l'intervention ont pris souvent la responsabilité, le suivi et l'appui nécessaire pour assurer l'avancement des activités et leurs réalisations dans les délais fixés.
- Les unités de valorisations des amandes ont été installées dans des terrains appartenant au patrimoine public pour que ces unités restent la propriété administrative du MAPM. La gestion de ces unités par les GIE est régie par une convention de gestion signée entre les GIE et le MAPM.

### **3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

Un effort important a été fourni pour le renforcement de capacités des structures de proximité.

En effet, l'intervention a consacré un montant de 127 000 Euro pour ce volet. En plus un montant de 100 000 Euro a été investi dans la convention signée entre le projet et l'ONCA. Cette convention a pour objectif d'assurer l'accompagnement et le renforcement de capacités des CCA et des agriculteurs et la durabilité des infrastructures aménagées par le projet. Les sessions de formation réalisées ont visé :

- La prise en considération des aspects liés à l'équité des genres lors de formulation des projets.
- Le renforcement des compétences relatives aux bonnes pratiques de la culture des amandiers (taille, fertilisation, travail du sol...) lors de mise en œuvre des écoles aux champs (FFS) ;
- La sensibilisation sur les procédures de création des coopératives et GIE et le rôle de ces derniers dans l'organisation et le développement de la filière des amandiers ;
- L'initiation en matière de communication, intégration de l'approche genre, Recherche de partenariats, techniques de ventes des produits de terroirs et l'élaboration des Business Plan des organisations.
- Budgétisation sensible au genre : Comment les dépenses affectent le genre

## **4 Enseignements**

## 4.1 Enseignements tirés

1. Une importante leçon apprise est que le volet de valorisation (Installation et équipement des unités) doit être entamé dès le début du projet. Car ce volet exige plus du temps et devait être commencé avec l'installation des projets de plantation des amandiers. Avec cette méthode le projet aurait été témoin de la valorisation de la filière via le concassage, la transformation du produit et sa commercialisation.
2. Pour une filière en devenir comme l'amandier à l'Oriental, le choix d'un modèle d'organisation de la filière, l'appui à l'aval notamment la faisabilité des unités de concassage doit être entamé dans des délais optimums.
3. Définir plus clairement, dès le début le choix du modèle d'organisation de la filière (Coopérative/GIE) pour la gestion des unités de concassage.
  - L'approche clé en main semble induire un manque d'appropriation du projet par la majorité des bénéficiaires. L'instauration d'une nouvelle approche où les bénéficiaires participent activement donne de meilleurs résultats en termes de réussite du projet et de garantie de sa durabilité ;
  - L'approche progressive adoptée dans le programme de plantations (926 Ha, 1250 Ha, 1870 Ha et 1954 Ha) a permis la maîtrise des risques, la construction de lien de confiance avec les agriculteurs et un apprentissage pour les parties prenantes (Enabel, MAPM, OPA).
4. La durée d'exécution permet aux agriculteurs d'apprécier les résultats et au projet de les accompagner dans le processus de prise en charge de leurs propres parcelles jusqu'à la première année d'entrée en production.
5. L'appropriation des investissements par les bénéficiaires ne peut être acquise que par la démonstration de l'intérêt économique palpable en cours d'exécution. Le montage du projet sur une durée de 7 ans (en comparaison avec d'autres projets du PMV limités souvent à deux ans) a permis aux agriculteurs d'apprécier les résultats (particulièrement l'installation des verges d'amandiers) et au projet d'avoir plus de fiabilité afin de les accompagner dans le processus de prise en charge de leurs propres parcelles jusqu'à la première entrée en production.
6. Le SIG, avec des outils simples et une application Open, est très pertinent pour le suivi, le rapportage et l'aide à la décision pour ce genre du projet (Plantations au niveau de 14 communes relevant de 4 provinces)

## 4.2 Recommandations

Bien que le projet soit pratiquement clôturé, un certain nombre de recommandations peuvent être faites aux autorités marocaines afin de consolider les résultats, conformément à l'article 11 de la convention de financement signée entre le Maroc et la Belgique, relatif à la phase post-Projet<sup>4</sup> :

- Il est capital de suivre de près la finalisation des travaux de construction et d'équipement des unités de concassage (1).

---

<sup>4</sup> Il spécifie qu'« en vue d'assurer la durabilité des résultats du Projet, la partie marocaine prendra les mesures institutionnelles, administratives et budgétaires nécessaires ».

- Un accompagnement de proximité des coopératives et des GIE par l'ONCA sera nécessaire pendant au moins les 2 prochaines campagnes de récolte d'amandes afin de leur fournir un conseil en gestion, établir des règles d'administration, opération et maintenance des unités de concassage et fixer une stratégie de commercialisation (et éventuellement de transformation) des amandes (2).
- Une promotion, à travers des événements de sensibilisation et des formations, de formes de gestion raisonnée des pesticides et des engrais ainsi que de la culture biologique est fortement souhaitable pour éviter d'éventuelles pollutions liées à la production d'amandes (3).
- Il est également fortement recommandable de pérenniser la gestion du SIG en lui assignant une équipe responsable et en la formant afin qu'elle puisse mettre sa base de données à jour et interpréter les données recueillis régulièrement d'année en année. Il s'agit de faire du SIG un outil de pilotage du développement de la filière amande et, éventuellement, de préparer sa mise en œuvre dans le cadre de l'appui et du suivi du développement d'autres filières agricoles (4).

Il est également recommandé qu'Enabel cherche des synergies à développer avec les nouvelles orientations de la coopération belge, notamment en rapport avec l'entrepreneuriat et la migration, afin d'identifier des possibilités de financements qui pourraient contribuer à consolider les résultats en matière de développement du concassage et de la transformation d'amandes, ainsi qu'en matière de commercialisation des amandes et de leurs produits par les OP et GIE formé par le PROFAO (5).

Pour la suite de l'appui à la filière amandiers dans l'oriental (et plus généralement au-delà de la filière amande et de l'oriental), la mission recommande que les autorités marocaines :

- Généralisent les approches plus participatives et renforce la dimension participative de l'approche « mixte » actuelle (6).
- Développent une approche systémique des problématiques de développement rural intégrant le fonctionnement d'un système d'activité global (c'est-à-dire au-delà d'un simple atelier de production tel que l'amandier) dans leurs analyses des logiques de productions et des obstacles au développement (7). Ceci présente plusieurs corollaires.
  - Il s'agira d'attacher plus d'importance à la réalisation d'analyses préparatoires (étude systèmes de production, diagnostic de filière, étude de marché...) – (8) ;
  - Il s'agira de donner toute son importance à la dimension sociale et organisationnelle des processus de développement (au-delà de la technique et de l'économique) – (9).
- Attache plus d'importance au suivi-évaluation en tant qu'outil de pilotage de la mise en œuvre d'une action suivant une approche de gestion axée sur les résultats (GAR) – (10). Ceci implique :
  - De développer un véritable système de suivi-évaluation au moment de la planification d'un projet (11) ;
  - D'identifier des indicateurs qui caractérisent les effets attendus de l'action de manière exhaustive (12) ;



- De développer une ligne de base correspondant à ces indicateurs en début de projet (13) ;
- De responsabiliser des membres de l'équipe avec le travail de suivi évaluation (14).
- De mieux capitaliser les expériences de ces projets et de le faire avec un œil constructif, c'est-à-dire critique, plus qu'à travers une démarche d'auto satisfaction (15).

Un certain nombre de thème de capitalisation devraient également être développés, si possible rapidement, alors que l'expérience du PROFAO est encore bien présente à l'esprit de ces acteurs principaux (16). On note notamment les thèmes suivants :

- Une formalisation de la démarche globale du PROFAO et notamment de l'importance de la participation (17) ;
- Les avantages et inconvénients des différentes variétés d'amandes (18) ;
- L'expérience du SIG (19) ;
- Une analyse comparative des résultats technico-économiques sur différents types de terres (20) ;
- Etude comparative de l'efficacité et de l'impact du travail avec des résidents ou des non-résidents (21) ;
- Analyse du degré d'acceptation/mise en œuvre de différentes pratiques techniques et de la perception de leur efficacité par les producteurs (22).

Le travail capitalisation devrait contribuer à définir des programmes de recherches sur l'amandier (23).



## PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

### 1 Suivi des décisions prises par la SMCL

Faites rapport sur le suivi des décisions. Fournissez un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL durant l'intervention (n'incluez pas les décisions de moindre importance). Ensuite, décrivez comment l'intervention a suivi ces décisions. Ces décisions peuvent également provenir des recommandations retenues par la SMCL à la suite de rapports des résultats, MTR, backstoppings, audits et évaluations finales (ETR). Cela devrait normalement constituer un copier-coller du monitoring opérationnel mis à jour de l'intervention

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Dead line	Avancement	Status
1	Le Responsable d'intervention national du projet "Développement de la filière des amandiers dans la Région de l'Oriental" est le Chef de service de la mise en œuvre des projets à la Direction Provinciale d'Agriculture d'Oujda		Copil 1	MAPM	Etablir une décision de nomination du RN	CoPil	Q2 2011	Décision élaborée	CLOSED
2	Le point focal du projet qui assure la gestion et le suivi au niveau central est Monsieur le Chef de la Division de la Zone Est de l'Agence pour le Développement Agricole		Copil 1	ADA	Nominer le point focal à l'ADA	ADA	Q2 2011	Satisfait	CLOSED

3	Le Règlement interne du Comité de Pilotage a été approuvé		Copil 1	CoPil	Approuver le RI	CoPil	Q2 2011	Satisfait	CLOSED
4	Une mission sur le terrain est programmée au plus tard début mai pour une formation sur les modalités d'exécutions, constater la disponibilité des locaux pour l'équipe du projet et finaliser les aspects pratiques liés à la définition des besoins en moyen généraux du projet		Copil 1	CTB/ADA	Programmer et conduire une mission conjointe CTB-ADA en mai 2011	CTB	Q2 2011	Compte rendu de mission élaboré et partagé	CLOSED
5	La CTB a lancé l'appel à candidature pour le recrutement de l'Assistant Technique National Coresponsable ainsi que le responsable administratif et financier du projet		Copil 1	CTB/MAPM	Lancer la procédure de recrutement de l'ATN coresponsable	CTB	Q3 2011	ATN Coresponsable recrutée depuis novembre 2011	CLOSED
6	Etablir des plans d'action/périmètre tenant compte des spécificités techniques et sociales de chaque périmètre	avr-12	Copil 2	DP	Les nouveaux projets de plantation prennent en considération cette recommandation	DPA		Satisfait dans les DAO des marchés de plantation de 1450 ha pour la campagne 2013/2015	CLOSED
7	Conduire l'étude de ligne de base dans les brefs délais	avr-12	Copil 2	DP	La CTB a été invité pour l'élaboration des Tdr de l'étude BLS	CTB	Q4 2012	Satisfait	CLOSED
8	Amender la ligne budgétaire achat de véhicules: le comité a accordé une augmentation de 31000 Euro pour l'achat de 6 véhicules utilitaires. La ligne de l'assistance technique sera diminuée de 31000 Euro	avr-12	Copil 2	DP	Réaliser un changement de budget en régie	CTB	Q3 2012	Satisfait	CLOSED
9	Tenir le prochain Copil sur le terrain	avr-12	Copil 2	DRAO	Proposer que le 3 <sup>ème</sup> Copil se tienne à Oujda	CoPil	Q4 2012	Recommandation non satisfaite par défaut de	CLOSED

								l'agenda des membres du CoPil	
10	Mettre en place des outils de suivi du budget; tableau de bord conjoint	avr-12	Copil 2	MAPB/DB/ CTB	Une commission CTB/DB/DF et ADA doit se réunir pour faire une proposition au prochain CoPil	Membres du CoPil	Q4 2012	Non réalisée. La Direction du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances a exprimé son désaccord au 3 <sup>ème</sup> CoPil	OPEN
11	Dépêcher une commission composée de représentants des membres du CoPil sur Oujda pour étudier en profondeur la situation et proposer des dispositions adéquates susceptibles de redresser la situation du programme 2011	sept-12	Copil 3	CTB/ADA	Conduire une mission conjointe ADA/CTB en décembre 2012	CTB	Q4 2012	Satisfait. La commission a formulé des recommandations d'amélioration qui ont été suivi par les deux parties	CLOSED
12	Rattraper d'abord le retard du programme 2011 et veiller à créer les conditions requises et les préalables du programme 2012-2013	sept-12	Copil 3	DP	L'équipe du projet se focalise en 2012 a redressé la situation des marchés de plantation de 2011/2013	DPA	Q4 2012	Reprise des travaux de plantation en 2013	CLOSED
13			Copil 3	DP	La DPA élabore des critères et des exigences dans les projets de plantation futurs	DPA	Q4 2012	Satisfait	CLOSED
14	Agenda de la réunion du Copil a été maintenu ouvert en attendant les conclusions de la dite commission	sept-12	Copil 3	DRAO	Le prochain CoPil a lieu suite à la conduite de la mission ADA/ CTB	Membres du CoPil	Q4 2012	Satisfait	CLOSED
15	Tenir une réunion dans un délai de moins de trois mois, pour statuer les décisions à prendre en se basant sur les résultats de la commission	sept-12	Copil 3	DRAO	Le CoPil 4 a été conduit en juin 2013	Membres du CoPil	Q4 2012	Satisfait	CLOSED

16	Les membres ont validé la proposition de la désignation du nouveau responsable national du projet à savoir Mr Abderrahmane ANAFLOUS	juin-13	CoPil 4	DRA/DP	PV du CoPil est signé	CoPil	Q3 2013	Satisfait	CLOSED
17		juin-13	CoPil 4	DRA	Elaborer une décision par les services du MAPM	MAPM	Q1 2014	Satisfait	CLOSED
18	Conformément au DTF, la DRA doit jouer son rôle pour permettre une bonne marche du projet et apporter l'appui nécessaire à la DP	juin-13	CoPil 4	DRAO		DRAO	En urgence	Satisfait	CLOSED
19	Le CTS doit améliorer la fréquence de la tenue de ses réunions	juin-13	CoPil 4	DRAO	Tenir des réunions du CTS régulièrement	CoPil	Bimensuel	Depuis cette recommandation, chaque réunion du CoPil est précédée par une réunion du CTS	CLOSED
20	Joindre la matrice de suivi des décisions du CoPil au PV	juin-13	CoPil 4	CTB/DRA	Réalisé par la CTB	CTB	Q3 2014	Satisfait	CLOSED
21	La DP doit faire une proposition de redéploiement budgétaire permettant la mobilisation de crédits pour les travaux d'entretien des plantations en cas de besoin (défaillance des entreprises)	juin-13	CoPil 4	DPA/DRA	Le budget nécessaire pour atteindre l'objectif du projet est complété par le Gouvernement marocain. Il est inscrit dans la morasse budgétaire de la DPA pour 2015	MAPM		Satisfait	CLOSED
22	Validation de la candidature des deux nouvelles communes rurales d'Ahl Angad et d'Ain Lahjer avec la préparation d'un dossier complet (processus de choix des CR) joint au PV de ce CoPil	juin-13	CoPil 4	DPA d'Oujda/DP	Le dossier de candidature a été communiqué par la DPA d'Oujda aux membres du CoPil	CoPil	Q3 2014	Satisfait	CLOSED

23	Validation de la proposition de changement des superficies à planter par commune rurale conformément aux critères d'éligibilité du projet	juin-13	CoPil 4	DPA/DP	Accord de principe des membres du CoPil	CoPil	Q3 2014	Satisfait	CLOSED
24	Présenter en détail, lors du prochain CoPil, la matrice de suivi des décisions et recommandations du dernier CoPil	mars-14	Copil 5	DP	Matrice de suivi des décisions du Copil a été élaborée par la CTB et validée par les membres du CoPil	CoPil	Q1 2014	Satisfait	CLOSED
25	Intégrer dans l'exposé le suivi de tous les résultats du cadre logique du projet	mars-14	Copil 5	DP	Fixer la date du prochain CoPil	DP	Q22014		CLOSED
26	Résorber l'écart entre le taux des réalisations physiques et celui des décaissements	mars-14	Copil 5	DPA d'Oujda	Toutes les prestations réalisées par les prestataires sont réceptionnées et payées par la DPA	Le DPA d'Oujda	Q42014	Satisfait	CLOSED
27	Tenir la sixième réunion du CoPil dans la région de l'Oriental au mois de mai ou juin 2014, pour permettre aux membres du CoPil de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux sur le terrain. En marge de cette réunion, un séminaire durant lequel seront présentées toutes les réalisations faites dans le cadre du projet, sera organisé à Oujda par l'ensemble des intervenants	mars-14	Copil 5	DRAO& DP	Une réunion est prévue pour novembre 2014 à Oujda	DRAO	Q22014	.	CLOSED
28	Finaliser les DAO pour les travaux des 1500 ha avec les prérequis avant la fin du mois d'avril 2014	mars-14	Copil 5	DPA d'Oujda & DP	Les marchés issue des Appels d'offres pour planter 1850 ha sont en cours	DPA Oujda	Q22014	Satisfait	CLOSED

29	Respecter l'exécution du programme de plantation des 6000 ha initialement prévu par le projet, malgré le constat d'insuffisance actuelle du budget. L'Etat Marocain mobilisera les fonds nécessaires à cet effet, dès 2015	mars-14	Copil 5	DPA/DRA/ DP	Le budget pour planter le reste de la superficie est inscrit dans la morasse budgétaire de la DPA pour 2015	MAPM	Q22014	Satisfait	CLOSED
30	Dans la perspective de lancement des travaux de plantation des 2050 ha et afin d'atteindre l'objectif de plantation des 6000 ha prévus par le DTF, il faut établir la liste des bénéficiaires et signer les conventions individuelles avec les associations bénéficiaires au plus tard avant la fin du mois de juin 2014	mars-14	Copil 5	DP & DPA	Cette recommandation a pris du retard du à la période estivale et la non disponibilité des agriculteurs. La liste des bénéficiaires identifiées sera finalisée pour fin septembre 2014	DPAs	Q22014	Satisfait	CLOSED
31	Lancer les appels d'offres concernant les travaux de plantation des superficies restantes pour l'achèvement du programme (2050) en 2015	mars-14	Copil 5	DP & DPA	Le lancement des DAO va démarrer en février 2015	DPA d'Oujda	Q1 2015	Réalisation des marchés	CLOSED
32	Orienter l'AT perlée prévu dans le cadre du programme vers les aspects qui concernent la valorisation	mars-14	Copil 5	DP/CTB/ ADA /DRA	La DP propose la tenue d'une réunion entre les représentants des membres du CoPil	CTB	Q2 2017	Mission BSP de TDC pour appui à l'identification des besoins en AT marketing	CLOSED

33	Constituer une commission restreinte composée des représentants de la DF, DSS, DDFP, DRA de l'Oriental et de l'ADA pour : Examiner l'opportunité de l'accord CTB-PROFAO et CRPII concernant l'élaboration d'un plan de gestion écosystémique (PDGE) Global pour la filière de l'amandier au Maroc	mars-14	Copil 5	CoPil & DP	La DP propose la tenue d'une réunion entre les représentants des membres du CoPil	Président du CoPil	Q22014		CLOSED
34	Valider les propositions de changement de budget et activités du projet tels que présentés dans le tableau en annex	déc-14	Copil 6	DP	Mettre en œuvre le projet selon le nouveau cadre logique et dans la limite du nouveau budget	CoPil	Q1 2015	Le nouveau cadre logique est élaboré Les modifications de budget sont intégrés dans le suivi budgétaire du projet	CLOSED
35	Valider le plan d'action 2015 du projet	déc-14	Copil 6	DP	Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015	DRAO	Q1 2015	Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015	CLOSED
36	Entériner le principe de collaboration avec l'ONCA: i)Elaborer une convention de partenariat avec l'ONCA dans le cadre du projet. ii) Basculer la ligne budgétaire afférente à cette convention de la cogestion vers la régie iii)Elaborer un plan de formation des agriculteurs en collaboration avec l'ONCA dans le cadre de cette convention	déc-14	Copil 6	DP	Signer la convention de partenariat entre CTB & DPA Oujda d'une part et l'ONCA d'autre part	CTB	Q3 2016	La convention avec l'ONCA est en phase de signature	ONGOING

37	Organiser un atelier sur la gestion des GIE en 2015	déc-14	Copil 6	DP/DRAO/DPA/ONCA	Organisation d'un atelier sur la gestion des GIE	ADA	Q2 2016	Réalisation d'un atelier sur la gestion des GIE au profit des membres des OPA en Q2 2016 Préparation d'un séminaire sur l'amandier	CLOSED
38	Inviter l'ONCA au Prochain COPIL	déc-14	Copil 6	DRAO		CoPil	Q2 2015		CLOSED
39	Le Comité de pilotage mandate l'ONCA, la DRAO et la CTB à finaliser l'accord, le signer sur la base du plan d'action concerté	juin-15	Copil 7	ONCA/DRAO /CTB		DRA/DPA/DP	Q3 2016	La convention avec l'ONCA est signée	CLOSED
40	L'ONCA est désormais partie prenante à la mise en œuvre des activités du projet. Ceci ne nécessite pas d'Echange de Lettres pour amender la Convention Spécifique, ni le Dossier Technique et Financier	juin-15	Copil 7	DRA/ONCA/DPA/DP		DRAO	Q2 2016		CLOSED
41	Présenter lors du prochain CoPil, le Cadre Logique et le suivi des indicateurs élaborés par l'étude ligne de base et repris par l'évaluation à mi-parcours	juin-15	Copil 7	DRA/DPA/DP		DRAO	Q2 2016		CLOSED
42	Tenir un atelier/réunion organisée par l'ADA pour statuer sur l'emplacement des unités de valorisation en avisant le Secrétariat Général et le Ministère de l'Economie et des Finances	juin-15	Copil 7	DP/CTB/ ADA /DRA		DRAO/ADA	Q1 2016		CLOSED



43	Présenter au prochain CoPil les résultats des études sur les unités de concassage et les propositions d'emplacement, de dimensionnement, des plans d'affaires et de mode de gestion pour décision	juin-15	Copil 7	DRA/DPA		DRAO	Q2 2016		CLOSED
	Le plan d'action 2016 est validé.	févr-16	Copil 8	DP	Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2016	DRAO	Q4 2016	Le plan d'action est mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2016	CLOSED
	La pertinence de mettre en place trois unités de concassage est affirmée.	févr-16	Copil 8	DRA/DPA/DP	Investigation et diagnostic des terrains proposés	DRA/DPA/DP	Q3 2016	Les sites sont préselectionnés suite à l'étude de mise en œuvre des UVA	CLOSED
	La mise en place de l'unité de Rislane (construction et équipements) durant l'exercice 2016 tout en faisant une planification et un suivi rigoureux des préalables des deux autres unités.	févr-16	Copil 8	DRA/DPA/DP	Construction et équipement de l'unité à Rislane	DRA/DPA/DP	Q4 2016	Le marché de contrat d'architecte a été lancé en Q2 2016 Diffusion des DAO de travaux de construction de cette unité est réalisé en Q4 2016 Marché attribué en Q4 2016 Marché en cours d'exécution	CLOSED
	Les sites dont le foncier appartient à l'Etat doivent être privilégiés pour l'implantation des unités. L'ONCA est appelée à prospecter rapidement dans son patrimoine foncier afin de mobiliser si possible des lots pour construire les unités de valorisation des amandes.	févr-16	Copil 8	ONCA/DRA/DPA/DP	Prospection des terrains au niveau de la DRO de l'ONCA	ONCA/DRA/DPA/DP	Q2 2016	Deux sites appartenant au patrimoine foncier de l'ONCA ont été retenus et approuvés par le CoPil et les partenaires locaux (OPA, ONCA, DPA et la CTB)	CLOSED
	4. L'ONCA va s'impliquer plus étroitement dans le projet. La priorité est	févr-16	Copil 8	ONCA/DRA/DPA/DP	Désignation d'un responsable de l'ONCA pour le suivi	ONCA/DRA/DPA/DP	Q3 2017	Elaboration d'un plan de développement de capacités des OPA est	CLOSED

donnée à l'émergence des OP (Coopératives et GIE), à l'encadrement sur l'aval de la filière et sur les aspects de gestion des unités. L'ONCA désignera un responsable qui sera chargé de l'accompagnement de ces OP.				des agriculteurs dans le cadre de la convention			réalisée Un coordinateur ONCA pour le suivi de la convention est désignée	
5. Le modèle de la convention de cession de l'unité à une éventuelle OP doit impérativement être validé par le MAPM.	févr-16	Copil 8	ONCA/DRA/DPA/DP	Modèle en cours de validation (Phase 4 de l'étude technico-économique)	ONCA/DRA/DPA/DP	Q4 2018	Le modèle est en cours de validation dans le cadre de la phase 4 de l'étude technico-économique de mise en place des unités de valorisation	ONGOING
6. La CTB va s'associer à la Division de communication du MAPM pour l'élaboration du concept du web-documentaire.	févr-16	Copil 8	DP/CTB/ MAPM		DP/CTB/ MAPM	Q4 2018		OPEN
La détermination et l'identification de la contribution du projet dans l'adaptation au changement climatique par la séquestration du carbone à travers les plantations des amandiers dans l'Oriental.	avr-17	Copil 9	DP/CTB/ MAPM	Lancer une étude spécifique pour l'identification et l'évaluation de la quantité du CO2 captées annuellement par les plantations du PROFAO.	DRAO	Q4 2018	Préparation de TDR de cette consultation est prévue en Q2 2018	ONGOING
Faire un planning détaillé avec un suivi rigoureux des marchés des travaux de deux unités de concassage et l'équipement des trois unités. Toute la vigilance de l'équipe du projet est requise afin de mieux gérer les risques et livrer les unités aux GIE dans les délais.	juin-18	Copil 11	ADA/ONCA/DRA/DPA/DP	Planning détaillé avec un suivi rigoureux des marchés des travaux de deux unités de concassage Planning détaillé de la livraison l'équipement des trois unités.	ADA/ONCA/DRA/DPA/DP	Q42018	Elaboration d'un Planning détaillé des marchés des travaux de deux unités de concassage Elaboration d'un Planning détaillé de la livraison des équipements de deux premiers unités.	ONGOING

Le projet en partenariat avec l'ONCA est invité à dynamiser les capacités entrepreneuriales des coopératives et GIE de la filière.	juin-18	Copil 11	ADA/ONCA/DRA/DPA/DP	Mise en place des activités visant la dynamisation des capacités entrepreneuriales des coopératives et GIE de la filière	ADA/ONCA/DRA/DPA/DP	Q42018	Programmation d'un atelier de sensibilisation sur l'entreprenariat des coopératives et l'appui et l'accompagnement du crédit agricole dans la promotion de développement des capacités des organisations agricoles dans la région en Juillet 2018	ONGOING
--	---------	----------	---------------------	--	---------------------	--------	---	---------

## 2 Dépenses

Étiquettes de lignes	Initial Budget	Delta Revised Budget	Total Budget	Open Requisition	Open Purchase orders	Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
<b>MOR1003911</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 852 815,39</b>	<b>147 184,61</b>
<b>MOR1003911_A</b>	<b>6 472 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 472 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 333 856,76</b>	<b>138 981,24</b>
MOR1003911_A01	5 169 985,00	0,00	5 169 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 169 984,82	0,18
MOR1003911_A02	1 041 153,00	0,00	1 041 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00	920 383,57	120 769,43
MOR1003911_A03	226 700,00	0,00	226 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 688,21	16 011,79
MOR1003911_A04	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,16	2 199,84
<b>MOR1003911_Z</b>	<b>1 527 162,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 527 162,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 518 958,63</b>	<b>8 203,37</b>
<b>Total général</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 852 815,39</b>	<b>147 184,61</b>

## 3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	8 000 000 €	7 852 815,39 €	98%	Reliquat budgétaire 147 184,61 €
Contribution du pays partenaire	2 703 787 €	2 703 787 €	100%	1 814 561 € de contribution financière complémentaire pour atteindre l'objectif des 6000 ha plantés
Autre source	-	-	-	-

## 4 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
<b>Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :</b>		
AMSSEYEF Fatima : Chargée de SMOP DPA Oujda	F	1/03/2017
NEGGAOUI Sanae : Chargée de service d'aménagement DPA Oujda	F	1/03/2017
RAHMANI Yahya : Technicien DPA	H	26/06/2012
AMRAOUI Mohamed : Technicien DPA	H	1/03/2016
IDERGANE Mohamed : Chef Service /DRONCAO	H	1/06/2015
CHERKAOUI MOHAMED : Directeur CCA Oued isly	H	1/10/2015
MOUKAOUI Mustapha : Directeur CCA Tafoughalt	H	1/10/2015
SOUSSI Mohamed : Directeur CCA Elaioun	H	1/10/2015
ANAFLOUS Abderrahmane : Responsable national DRA	H	7/06/2013
BELHAJIN Mbark : Conseiller Agricole CCA ELAIOUN	H	1/10/2015
KASSI Abdedennacer : Conseiller Agricole CCA sidi bouhria	H	1/10/2015
DANAN Mohamed : Conseiller Agricole CCA oued isly	H	1/10/2015
ELBAJDOUBI Bachir : Conseiller Agricole CCA oued isly	H	1/10/2015
MARBOUH Khadija : Conseiller Agricole CCA oued Isly	F	1/10/2015
BENALI Abdellatif : chef de SMOP DPA d'Oujda	H	4/04/2011
<b>Personnel d'appui, recruté localement par la ENABEL :</b>		
Coresponsable : ELMOUDDEN Saloua	F	1/11/2011 7/08/2015
Coresponsable : OULD MOHAMED Badi	H	1/03/2016
RAF : ELBADRI Rkia	F	1/09/2011
Technicien : DAALI Lahcen		1/11/2011
Technicien : MOA Sidi Mohamed	H	1/11/2011
Technicien : CHFIRA Mohamed	H	1/11/2011
Technicien : SEKKAF Yassine	H	1/11/2011
Technicien : MELLOUKI Hassan	H	1/11/2011
Technicien : ABIZZA Sliman	H	1/05/2012
CTT genre : ASSARI Khadija	F	15/07/2012

CTT Environnement : FEZZAZ Mohamed	H	1/06/2012
<b>Personnel de formation, recruté localement :</b>		
<b>Personnel international (hors ENABEL) :</b>		
<b>Experts internationaux (ENABEL) :</b> Assistant technique international : SCHIMANN Michael Peter Assistant Junior (SIG) : DEBRANT Jonathan Assistante Junior (SIG) : LESENFANTS Marie		1/10/2011 – 29/02/2012 1/01/2013 12/11/2013 13/11/2013 31/08/2015

## 5 Marchés publics

Numéro d'ordre	Code ministère	Intitulé du CSC	Ligne budgétaire	Type de marché	Droit applicable	Date de passation	Budget prévu (€)	Montant final du marché passé (€)	Montant final de la facture (unité monétaire)	Montant final de la facture (équivalent en €)	Attributaire
MOR206	AO N°17/2011 DPA/ Oujda	Travaux de plantation d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental financé par la Coopération Belge (6 lots)									
	MP N°15/11/DP A/Oujda	LOT 1 Plantation d'amandier sur 300 Ha dans la Commune Rurale LABSARA, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03 & A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	345.000,00	293.636,00	1.415.664,00	127.641,00	Société Kribaa
	MP16/11/D PA/Oujda	LOT 2 Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale RAS ASFOUR, Province de Jerada	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	112.500,00	111.927,00	1.099.850,05	99.472,78	Entreprise ROUBI BELLAFDE LL
	MP17/11/D PA/Oujda	LOT 3 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale AIN SFA, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	220.000,00	274616,6	3.075.705,92	276.961,41	Entreprise Ahmed SINITI
	MP 18/11/DPA/ Oujda	LOT 4 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale SIDI BOUHOURIA, Province de Berkane	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	223.000,00	222.727,00	2.470.237,83	222.083,56	Société Forest green
	AO N°17/2011 DPA/Oujda	LOT 5 : Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale MACHRAA HAMADI, Province de Taourirt	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	Lots infructueux (voir MOR216)	112.500,00				
	AO N°17/2011 DPA/Oujda	LOT 6 : Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale RISLANE, Province de Berkane	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	Lots infructueux (voir MOR216)	115.000,00				
MOR207	MP n°24/11/DP A /oujda	AON°18/2011 DPA/ Oujda: relatif à l'Assistance technique pour la supervision des travaux de plantation d'amandier et l'accompagnement des groupements bénéficiaires dans la zone préfecture d'oujda Angad	A_01_03	service	Droit Administratif Marocain	05/09/2011	59.000,00	47.286,36	515.000,00	46.469,29	BET BETASIM

MOR216	AO N°31/2011/DPA/Oujda	Travaux de plantation d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental financé par la Coopération Belge (2 lots)	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011					
	MP N° 26/11/DPA/oujda	LOT1: Plantation d'Amandier sur 100 ha dans la Commune Rurale MACHRAA HAMADI, Province de Taourirt	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	113.000,00	109.091,00	735.500,00	66.641,26	Ste AIN DHAB
	MP N° 27/11/DPA/oujda	LOT2: Plantation d'Amandier sur 100 ha dans la Commune Rurale RISLANE, Province de Berkane	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	03/10/2011	113.000,00	118.182,00	1.269.995,53	114.541,01	Entreprise ROUBI BELLAFDE LL
MOR275	Marché n°1/12	AON° 3/2012Acquisition de véhicules légers utilitaires pour le Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental	Z_02_01	Fournitures	Droit Administratif Belge	22/06/2012	66.000,00	64.390,90	708.300,00	64.019,60	Société général d'automobile
MOR276	Marché n°2/12	AO N°04/2012: Baseline et système de suivi / evaluation du projet "Developpment de la filières des amandiers dans la région de l'oriental	Z_04_01 Z_01_01	service	Droit Administratif Belge	23/11/2012	50.000,00	44.909,09	494.000,00	44.608,63	Man conseil
MOR278	AON° 2/2013	Assistance technique pour l'expertise et la validation Agro Ecologique des perimetres de plantation d'amandiers dans la zone d'ction de la Direction provinciale de l'agriculture d'oujda et de la direction provinciale de Taourirt ,Jerada ,Berkane et prefecture d'oujda angad dans le cadre du projet de developpement de la filiere des amandiers dans la région de l'oriental financé par la coopération belge	A_01_03	service	Droit Administratif Marocain	Infructueux	53.571,00	Infructueux	Infructueux	Infructueux	Infructueux
MOR279	MP06/2013/DPA/OUJDA	AN°07/2013 :Travaux de plantation d'amandier (entretien) dans la commune rurale de Machraa Hamadi, Province de Taourirt sur une superficie de 100 ha dans le cadre du Projet de développement de la filière des amandiers dans la	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	26/08/2013	20.535,00	30.182,00	321.243,94	28.696,06	ste Inter ACTIVE TP



		région de l'oriental financé par la Coopération Belge									
MOR289		AN°03/2013/DPA/Oujda :Travaux de plantation de 750 h d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda: Province de Berkane (Communes rurales de Sidi Bouhrya et Rislane) et la Province de Taourirt (Communes rurales de Machraa Hammadi etTancherfi.	AO infructueux: aucune candidature n'a été retenue, AO Relancé (voir MOR304)	Travaux	Droit Administratif Marocain	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR304	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR304	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation, relancé voir MOR304	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation, relancé voir MOR304	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation, relancé voir MOR304	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR304
MOR290		AN° 04/2013/DPA Oujda :Travaux de plantation de 850 h d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda: Préfecture Oujda-Angad (Communes rurales de Ain Sfa, Béni Khaled, Mestferki) et la Province de Jerada (Commune rurale de Sidi Boubker, Ganfouda)		Travaux	Droit Administratif Marocain	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR305	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR305	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation, relancé voir MOR305	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation, relancé voir MOR305	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR305	AO infructueux: les offres ne répondent pas aux exigences de régleme nt de consultation , relancé voir MOR305
MOR291	AON° 11/13/DPA/ oujda	Assistance technique pour l'expertise et la validation Agro Ecologique des perimetres de plantation d'amandiers dans la zone d'ction de la Direction provinciale de l'agriculture d'oujda et de la direction provinciale de Taourirt ,Jerada ,Berkane et prefecture d'oujda angad dans le cadre du projet de developpement de la filiere des amandiers dans la région de l'oriental financé par la coopération belge	A_01_03	service	Droit Administratif Marocain	Appel d'Offres annulé par manque de crédits	Appel d'Offres annulé par manque de crédits	Appel d'Offres annulé par manque de crédits	Appel d'Offres annulé par manque de crédits	Appel d'Offres annulé par manque de crédits	Appel d'Offres annulé par manque de crédits

MOR304	AON° 20/13/DPA/ Oujda	Travaux de plantation de 750 ha d'amandier dans les périmètres Sidi Bouhrya, Rislane, Machraa Hammadi et Tancherfi relevant des provinces de Taourirt et Berkane	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	Appel d'offre infructueux par vice de procédures (non respect du délai de publication)	937.500,00	AON°:20/13 est relancé voir MOR 307 : n'est pas diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:20/13 est relancé voir MOR 307 : n'est pas diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:20/13 est relancé voir MOR 307 : n'est pas diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:20/13 est relancé voir MOR 307 : n'est pas diffusé dans les journaux dans les délais
MOR305	AO N° 21 /13/DPA/ Oujda	Travaux de plantation de 850 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda: Préfecture Oujda-Angad (Communes rurales de Ain Sfa, Béni Khaled et Mestferki) et la Province de Jerada (Communes rurales de Sidi Boubker et Ganfouda)	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	Appel d'offre infructueux par vice de procédures (non respect du délai de publication)	1.062.500,00	AON°:21/13 est relancé voir MOR 308 : n'est diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:21/13 est relancé voir MOR 308 : n'est diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:21/13 est relancé voir MOR 308 : n'est diffusé dans les journaux dans les délais	AON°:21/13 est relancé voir MOR 308 : n'est diffusé dans les journaux dans les délais
MOR 307	AON°22/20 13/DPA/Ouj da	Travaux de plantation de 750 h d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda: Province de Berkane (Communes rurales de Sidi Bouhrya et Rislane) et la Province de Taourirt (Communes rurales de Machraa Hammadi et Tancherfi.	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	AO infructueux: aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°29/2013	937.500,00	le délai de publication des modification concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	AO infructueux:aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°29/2013	AO infructueux:aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°29/2013	AO infructueux: aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°29/2013
MOR308	AON° 23/2013/DP A /Oujda	Travaux de plantation de 850 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda: Préfecture Oujda-Angad (Communes rurales de Ain Sfa, Béni Khaled, Mestferki) et la Province de Jerada (Commune rurale de Sidi Boubker, Ganfouda)	A_01_03	Travaux	Droit Administratif Marocain	AO infructueux: aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°30/2013	1.062.500,00	le délai de publication des modification concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	AO infructueux:aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°30/2013	AO infructueux:aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°30/2013	AO infructueux: aucune candidature n'a été retenue, AO est relancé voir AON°30/2013
MOR309	AON°29/20 13/PDA/Ouj da	Travaux de plantation de 750 ha d'amandier dans la zone d'action des Directions Provinciales de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt dans le cadre du projet de développement de la filière des									

		amandiers dans la région de l'Oriental (4 lots):									
	MP N°21/2013 /DPA/Oujda	Lot N°1 : Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale Sidi Bouhria, Province de Berkane	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	127.273,00	131.818,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Ahmed ISMAILI
	MP N°22/2013/ Oujda	Lot N°2 Plantation d'amandier sur 300 Ha dans la Commune Rurale Rislane, Province de Berkane	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	381.818,00	363.636,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société Forest GREEN
	MP N°23/2013/ Oujda	Lot N°3 Plantation d'amandier sur 150 Ha dans la Commune Rurale Machraa Hamadi, Province de Taourirt	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	190.909,00	222.727,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	ste INTER ACTIVE TP
	MP N°24/2013/ Oujda	Lot N°4 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale Tancherfi, Province de Taourirt	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	254.545,00	269.091,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Mohmed FAHCHOU CH
	AON°30/2013/DPA/Oujda	Travaux de plantation de 850 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental financé par la Coopération Belge (5 lots):									
MOR310	AON°30/2013/DPA/Oujda	Lot N°1 : Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale Mestferki, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain			Lot infructueux faute d'offre excessive, VOIR MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive, VOIR MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive, VOIR MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive, VOIR MOR324
	MP N°25/2013	Lot N°2 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale Beni Khaled, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	254.545,00	240.909,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Ahmed ISMAILI
	MP N°26/2013/DPA/OUJDA	LOT 3 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale Ain Sfa, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	marché résilié, voir MOR342	254.545,00	218.181,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société VADEF

	MP N°27/2013/ DPA/OUJD A	Lot N4 Plantation d'amandier sur 200 Ha dans la Commune Rurale Sidi Boubker, Province de Jerada	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	07/10/2013	256.880,73	258.181,81	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société Inter Active TP
		Lot N°5 : Plantation d'amandier sur 150 Ha dans la Commune Rurale Guenfouda, Province de Jerada	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	Lot infructueux faute d'offre excessive voir MOR324	192660,55	Lot infructueux faute d'offre excessive voir MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive voir MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive voir MOR324	Lot infructueux faute d'offre excessive voir MOR324
MOR324	AON 32 /2013/Oujda	AON 32 /2013 relatif aux travaux de plantation de 250 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental financé par la Coopération Belge:									
	MP N°31/2013/ DPA/OUJD A	Lot N°1 Plantation d'amandier sur 100 Ha dans la Commune Rurale Mestferki, Préfecture Oujda-Angad	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	29/11/2013	128.440,37	145.455,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Ahmed ISMAILI
	AON 32 /2013/Oujda	Lot N°2 : Plantation d'amandier sur 150 Ha dans la Commune Rurale Guenfouda, Province de Jerada	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	Appel d'Offres annulé suite au désistement des bénéficiaires	192.660,55	220.909,00	Appel d'Offres annulé suite au désistement des bénéficiaires	Appel d'Offres annulé suite au désistement des bénéficiaires	Appel d'Offres annulé suite au désistement des bénéficiaires
MOR342	MP 03/2014/DP A/OUJDA: AON°01/20 14	Travaux de plantation et d'entretien de 200 ha d'amandier dans la Commune Rurale Ain Sfa, Préfecture Oujda-Angad (Zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda) dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental cofinancé par la Coopération Belge	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	18/08/2014	143.340,00	152.727,27	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	INTERACTIVE T.P

MOR343	MP18/2014/ DPA/Oujda : AON° 13/14/DPA/ OUJDA	l'assistance technique pour l'accompagnement technico-économique de la mise en place de/des unités de conditionnement/transformation des amandes pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans les zones d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda et de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Taourirt dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental cofinancé par la coopération belge.	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	22/10/2014	50909,09	49.537,74	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	AFCI Consultant
MOR351	MP16/14/ DPA/OUJD A /AON°:12/2 014/DPA/O UJDA	Travaux de plantation et d'entretien d'amandier sur une superficie de 262 ha dans la commune rurale de LABSARA , Préfecture Oujda-Angad (zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda) dans le cadre du Projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental cofinancé par les Royaumes du Maroc et de la Belgique	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	02/10/2014	166727,27	209.091,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Tayebi Mohamed
MOR364	MP11/14/D PA/OUJDA/ AON°14/20 14/DPA/OU JDA	Travaux de plantation de 100 ha d'amandier dans la Commune Rurale de Sidi Boubker, Province de Jerrada relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	02/10/2014	118.181,82	93.636,36	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	société UNION TRAVAUX

MOR365	MP17/14/D PA/OUJDA/ AON°15/DP A/OUJDA	Travaux de plantation de 400ha d'amandier dans la Préfecture d'Oujda Angad (100 ha dans la CR Ahl Angad, 100 ha dans la CR Beni Khaled, 100 ha dans la CR Ain Sfa et 100 ha dans la CR Mestferki) relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	02/10/2014	472.727,27		n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur Ahmed ISMAILI
MOR366	MP12//14/D PA/OUJDA/ AON°16/DP A/OUJDA	Travaux de plantation de 500 ha d'amandier dans la province de Berkane (200 ha à la CR de Sidi Bouhrya et 300 ha à la CR de Rislane) relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	02/10/2014	590.909,09	518.182,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société Hydagor
MOR367	AON°17/DP A/OUJDA	Travaux de plantation de 650ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Taourirt dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique									
	MP 13/2014/DP A/OUJDA	Lot n°1 : Plantation d'amandier sur 250 ha dans la Commune Rurale Machraa Hamadi Province de Taourirt	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	20/10/2014	295.454,55		n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société Kenz de l'Oriental
	MP 15/2014/DP A/OUJDA	Lot n°2 Plantation d'amandier sur 400 ha: 280 ha dans la Commune Rurale Tancharfi, 70 ha dans la Commune Rurale de Ain Lahjar et 50 ha dans la Commune Rurale de sidi Lahcen, Province de Taourirt	A_01_03 A_01_04	Travaux	Droit Administratif Marocain	23/10/2014	472.727,27		n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur ABDESSEL AMI MOHAMED

MOR400	AON°01/2015/DPA/OUJDA	Etude architecturale et le suivi des travaux de construction de quatre unités de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda et de la Direction Provinciale de Taourirt dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	7.272,00	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation
MOR401	AON° 10/2015/DPA/Oujda	Travaux de plantation de 700 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique									
	MP 07/15/DPA/Oujda	Plantation d'amandier sur 500 ha dans la Province de Berkane, Commune rurale de Rislane	A_01_04 et Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de la DPA d'oujda	Travaux	Droit Administratif Marocain	10/08/15	Montant total : 571 830 Financement belge Hors TVA : 76 364 financement marocain en TTC : 495 467	Engagement total: 577 276 Engagement belge Hors TVA : 76363.64 Engagement marocain en TTC : 500 913	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur TAIBI BOUJAMAA
	MP 08/15/DPA/Oujda	Plantation d'amandier sur 200 ha dans la Province de Berkane, commune rurale de sidi Bouhria	A_01_04 et Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de la DPA d'oujda	Travaux	Droit Administratif Marocain	27/07/15	Montant total 202730 financement belge Hors TVA : 34 954 financement marocain en TTC: 167 777	Engagement total 201 755 Engagement belge Hors TVA : 34 772 Engagement marocain en TTC: 166 983	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	société UNION TRAVAUX

	AON° 11 /2015 /DPA/Oujda	Travaux de plantation de 800 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique									
MOR402	MP 09/15/DPA/Oujda	Plantation d'amandier sur 400 ha dans la Province de Taourirt, Commune rurale de Tancharfi	A_01_04 et Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de la DPA d'oujda		Droit Administratif Marocain	27/07/15	Montant total:428 859 financement belge Hors TVA :68 613 financement marocain en TTC : 360 246	Montant total: 428 859 financement belge Hors TVA :68 613 financement marocain en TTC : 360 246	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Société HYDAGOR
	MP 10/15/DPA/Oujda	Plantation d'amandier sur 400 ha dans la Province de Taourirt, Commune rurale de Macharaa Hammadi	A_01_04 et Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de la DPA d'oujda	Travaux	Droit Administratif Marocain	27/07/15	Montant total: 527 273 financement belge Hors TVA :90 909 financement marocain en TTC: 436364	Engagement total: 433 883 Engagement belge Hors TVA :73 237 Engagement marocain en TTC :360 646	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur TAIBI BOUJAMAA
MOR416	AON°12/2015/DPA/Oujda	Travaux de plantation de 454 ha d'amandier dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique									TQS Sarl
	MP 11/15/DPA	Plantation d'amandier sur 350 ha dans la Préfecture d'Oujda-Angad (200 ha à la Commune rurale Ain Sfa ,100ha à la Commune rurale Labsara et 50ha à la commune rurale de Mestfarki )	Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de	Travaux	Droit Administratif Marocain	27/07/15	Montant total 432 982 Financé totalement	Montant total 432 982 Financé totalement par la partie marocaine	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Entrepreneur EL MOUZAZI NOURDDIN



			la DPA d'oujda				par la partie marocaine				
	MP 12/15/DPA/Oujda	Plantation d'amandier sur 104 ha dans la Province de Jerada (50 ha à la Commune rurale Sidi Boubker et 54 ha à la Commune rurale de Ras Asfour	Ligne 22 Paragraphe 32 Art 2008 de la morasse de la DPA d'oujda	Travaux	Droit Administratif Marocain	27/07/15	Montant total 432 982 financé totalement par la partie marocaine	Montant total 102 998 Financé totalement par la partie Marocaine	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	société UNION TRAVAUX
MOR425	AON°18/2015/DPA/Oujda	Etude architecturale et le suivi des travaux de construction d'une unité de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	2.727,00	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	AO est Infructueux :les offres proposées ne sont pas conforme au RC et au programme de la consultation	
MOR442	MP17/2015/DPA: AON°20/2015/DPA/Oujda	Etude architecturale et le suivi des travaux de construction d'une unité de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental cofinancé par le Maroc et la Belgique: CR de Rislane , Province de Berkane	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain		2.727,00	2.755,00	n'est pas encore clôturé	n'est pas encore clôturé	Architect HAJAR YOUSFI
MOR443	AON°24/15/DPA/Oujda	Travaux de construction d'une unité de valorisation des amandes dans la zone d'action la direction provinciale de l'agriculture d'oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental cofinancé par le Maroc et la Belgique : Commune rurale de Rislane Province de Berkane	A_02_02	Travaux	Droit Administratif Marocain	Annulé suite à l'Avis d'objection CTB	54.545,50	Annulé suite à l'Avis d'objection CTB	Annulé suite à l'Avis d'objection CTB	Annulé suite à l'Avis d'objection CTB	Annulé suite à l'Avis d'objection CTB

MOR 459	AON°40/20 16	Travaux de construction d'une unité de valorisation des amandes dans la zone d'action la direction provinciale de l'agriculture d'oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental cofinancé par le Maroc et la Belgique : Commune rurale de Rislane Province de Berkane	A_02_02	Travaux	Droit Administratif Marocain	16/01/2017	112.181,36	141.721,52			société OUGHRI SARL
MOR460	MP 22/16/DPA AON°43/20 16	Etude architecturale et le suivi des travaux de construction d'une unité de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental cofinancé par le Maroc et la Belgique: CR de Rislane , Province de Berkane	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	07/10/2016	5.613,00	5.609,07	61.300,00		Architecte HAJAR YOUSSEFI
MOR488	MP 08/2017 AON°01/20 17	Achat de matériel technique pour le fonctionnement d'une unité de valorisation des amandes de capacité d'une Tonne/heure à la commune de Rislane, province de Berkane dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_02_02	Fournitures	Droit Administratif Marocain	29/08/2017	139.507,73	167.272,73			STE kelmo sarl
MOR493	AON°14/20 17	Étude architecturale et suivi des travaux de construction de deux unités de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt dans le cadre du Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO), cofinancé par le Maroc et la Belgique : CR de Labsara, préfecture d'Oujda Angad et CU d'El Aioun , Province Taourirt	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	26/09/2017	13.369,95	13.359,00			Architecte HAJAR YOUSSEFI

MOR505	MP 20/2017/DP AO AON°23/20 17	Étude et suivi des travaux de construction de deux unités de valorisation des amandes dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt dans le cadre du Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO), cofinancé par le Maroc et la Belgique : CR de Labsara, préfecture d'Oujda Angad et CU d'El Aioun , Province Taourirt	A_02_01	service	Droit Administratif Marocain	29/08/2017	9.000,00	5.910,00		Société SETIEN sarl
MOR522	MP47 /2017/DPA /2-1 AON°45/20 17/DPA/Ouj da	Travaux de construction de deux unités de valorisation des amandes dans les zones d'action des Directions Provinciales de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt dans le cadre du PROFAO cofinancé par le Maroc et la Belgique : Commune rurale de Labsara et la commune urbaine d'El Aioun	A_02_02	Travaux	Droit Administratif Marocain		267.180,00	274605,53		Société OULBAH – SARL
MOR523	MP 49/2017/DP A/2-1 AON° 47/2017/DP A/Oujda	Achat de matériels techniques pour le fonctionnement d'une unité de valorisation des amandes de capacité de 700 kg/h à la commune urbaine d'El Aioun , province de Taourirt , dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique.	A_02_02	Fourniture	Droit Administratif Marocain		84.513,00	81363,63		Ste SMIR D'INNOVATION TECHNIQUE INDUSTRIELLE - SARL
MOR533	MP 50/2017/DP A /2-1 AON° 48/2017/DP A	Achat de matériels techniques pour le fonctionnement d'unité de valorisation des amandes, de capacité de 700 kg/h à la CR de Labsara, Préfecture d'Oujda Angad, dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_02_02	Fourniture	Droit Administratif Marocain		84.513,00	72.091,00		Sté BEST BUSINESS ENGINEERING- SARL

MOR568	MP 20/2018 AON°16/20 18	Achat de matériel technique pour le fonctionnement d'une unité de valorisation des amandes de capacité d'une Tonne/heure à la commune de Rislane, province de Berkane dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_02_02	Fourniture	Droit Administratif Marocain		139.507,73	132.286,36			STE Trigados Sarl
MOR569	MP xx/2018 AON°19/20 18	Fourniture et installation des machines de valorisation des amandes dans la zone d'action des directions provinciales de l'agriculture d'Oujda et de Taourirt, dans le cadre du projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental, cofinancé par le Maroc et la Belgique	A_02_02	Fourniture	Droit Administratif Marocain		55.636,36				

## 6 Accords d'exécution

Insérez le tableau des accords d'exécution.

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	code budgétaire activité	Name of partner institution	Statut institution	Objet de l'Accord	Modalité de paiement	entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)
1(Annulé)	régie	Z_01-01	CRP2	Groupement d'Intérêt Public	L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION ECOSYSTEMIQUE (PDGE) GLOBAL POUR LA FILIERE DE L'AMANDIER AU MAROC	Transfert semestriel			€ 25.000
2 (achevé)	régie	Z_03-04	ONCA	Etablissement Publique	APPUI EN CONSEIL AGRICOLE DE LA FILIERE AMANDIERE DANS LA REGION DE L'ORIENTAL	Paiement direct des factures	01/04/2015	31/09/2018	€ 100.000

## 7 Équipements

Listez les équipements acquis durant l'intervention

Nombre	Matériel et Equipement	Affectation
1	Tableau MAGNETIQUE 1X2	DPA Oujda
1	TRI PIEDmagnitique ( 0,6x0,90)	DPA Oujda
1	perforeuse	DPA Oujda
1	perforeuse	DPA Oujda
1	poubelle	DPA Oujda
1	poubelle	DPA Oujda
1	Agrapheuse	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Agrapheuse GT	BRAHIM
1	Agrapheuse	DPA Oujda
1	MASSICOT Cisaille	DPA Oujda
1	Grand Ele 2po Merisier 5 etage armoire	DPA Oujda
1	Petit Ele 2 po mega gris porte battantes	DPA Oujda
1	Plateau bureau 140cm mega gris	DPA Oujda
1	Coin bureau 90 mega gris	DPA Oujda
1	Plateau bureau 80cm mega gris	DPA Oujda
1	Pieds métallique bureau / mega	DPA Oujda
2	Caisson 2 tir mega gris	DPA Oujda
1	Pieds métallique bureau / mega	DPA Oujda
1	Bureau 140cm mega mogano	DPA Oujda
1	Coin bureau 90 megaNoir	DPA Oujda
1	Bureau 80 mega mogano	DPA Oujda
1	Grand ele 2po méga mogano	DPA Oujda
1	Petit ele 2 po mega MOGANO	DPA Oujda
1	Fauteuil /pre power cuir	DPA Oujda
1	Bookcase haut etagère en bois 5 etage	DPA Oujda
1	Bookcase haut etagère en bois 5 etage	DPA Oujda
1	Fauteuil /pres court korea mesh fin	DPA Oujda
1	Commode haute maxima coul TEAK armoire	DPA Oujda
1	Bureau en bois 1,4cm	DPA Oujda bureau ADNAN

1	Bureau en bois 1,4cm	DPA Oujda
1	chaise de bureau roulante en tissu	DPA Oujda
1	chaise de bureau roulante en cuir	DPA Oujda
1	Armoire en métal à deux portes	DPA Oujda
1	Armoire en métal à deux portes	DPA Oujda bureau ADNAN
1	Aghrapheuses MT	DPA Oujda
1	Aghrapheuses MT	DPA Oujda
1	Aghrapheuses MT	DPA Oujda
1	Aghrapheuses MT	DPA Oujda
1	Aghrapheuses MT	DPA Oujda
1	Spiraleuse	DPA Oujda
1	Tableau en liège ( 0,90x0,60)	DPA Oujda
1	Machine à Calculer PM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer électrique à ruban	DP Oujda /Brahim
1	Machine à Calculer PM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer PM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Machine à Calculer MM	DPA Oujda
1	Set de 4 Pcs Accessoire bureau Metal Noir	DPA Oujda
1	Set de 4 Pcs Accessoire bureau Metal Noir	DPA Oujda
1	Perforeuse	DPA Oujda
1	Perforeuse	DPA Oujda
1	Perforeuse	DPA Oujda
1	Perforeuse	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Panier a courrier	DPA Oujda
1	Destructeur EGLE	DPA Oujda

1	Ordinateur avec moniteur 20 /HP 500B	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA/AMRAOUI
1	PC Portable HP 620	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA Oujda
1	PC Portable HP 620	DPA:Fatima amessayef
1	Imprimante HP laser Jet color CP 2025DN Réf CB 495A	DPA Oujda
1	officejet HP 6500CB815AImp/copieur/scan	DPA Oujda
1	Camescope canon legria S36	DPA Oujda
1	Videoprojecteur Epson S9	DPA Oujda
1	Onduleur NOVA 500VA Eton	DPA Oujda
1	Photocopieur Toshiba e-Studio 181	DPA Oujda
1	Appareil photo Nikon coolpix S2550	DPA Oujda
1	Appareil photo Nikon coolpix S2550	DPA Oujda
1	Appareil photo Nikon coolpix S2550	DPA Oujda
1	Appareil photo Nikon coolpix S2550	DPA Oujda
1	imprimante HP laser jet P2055dn	DPA Oujda
1	imprimante HP laser jet P2055dn	DPA Oujda
1	imprimante HP laser jet P2055dn	DPA Oujda
1	imprimante HP laser jet P2055dn	Technicien Lahcen
1	imprimante HP laser jet P2055dn	DPA Oujda
1	ONDULEUR 1250 VA Eton	DPA Oujda
1	ONDULEUR 1250 VA Eton	DPA Oujda
1	ONDULEUR 1250 VA Eton	DPA Oujda
1	ONDULEUR 1250 VA Eton	DPA Oujda
1	ONDULEUR 1250 VA Eton	DPA Oujda
1	souris	DPA Oujda
1	souris	DPA Oujda
1	souris	DPA Oujda
1	Disque dure	DPA Oujda
1	Disque dure	DPA Oujda
1	Appareil Photo CANON EOS 1100D 12.2 mpix	DPA Oujda
1	Scanner à plat modèle bureau	DPA Oujda
1	Scanner à plat modèle bureau	DPA Oujda



1	Imprimante Multifonction HP Pro MFP M 127 fn	DPA Oujda
1	HP ProBook 450	DPA Oujda
1	HP ProBook 450	DPA Oujda
1	HP ProBook 450	DPA Oujda
1	HP ProBook 450	DPA Oujda
1	Téléphone fix	DPA Oujda
1	Retour internet	DPA Oujda
1	Décamètre à ruban de 10 M en tissu	DPA Oujda
1	Décamètre à ruban de 10 M en tissu	DPA Oujda
1	Mètre Ruban de 3 M en Métal	DPA Oujda
1	Mètre Ruban de 3 M en Métal	DPA Oujda
2	Cafetière à filtre	DPA Oujda
1	Radiateur à bain d'huile 12EI	DPA Oujda
1	Radiateur à bain d'huile 10EI	DPA Oujda
1	Radiateur à bain d'huile 10EI	DPA Oujda
1	Radiateur à bain d'huile 10EI	DPA Oujda
1	Radiateur à bain d'huile 10EI	Fatima Amessayef
1	Radiateur à bain d'huile 10EI	Sanae
1	Plaque électrique pour cuisine	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	Scie a couteau	DPA Oujda
1	Scie a couteau	DPA Oujda
1	Scie a couteau	DPA Oujda
1	sécateur BAHCO R2f 110-23F	DPA Oujda
1	sécateur BAHCO R2f 110-23F	DPA Oujda
1	sécateur BAHCO R2f 110-23F	DPA Oujda
1	sécateur BAHCO R2f 110-23F	DPA Oujda
1	Réfrigérateur SIERA	DPA Oujda
1	Pied à coulisse	DPA/AMRAOUI
1	Pied à coulisse	DPA/AMRAOUI
1	Pied à coulisse	DPA/RAHMANI
1	Pied à coulisse	DPA Oujda
1	Pied à coulisse	DPA Oujda
1	Pied à coulisse	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA/AMRAOUI
1	GPS DAKOTA 20	DPA/RAHMANI

1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	GPS DAKOTA 20	DPA Oujda
1	Climatiseur 12000 BTU	DPA Oujda
1	Climatiseur 8000 BTU	DPA Oujda
1	Cafetière isothe	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2010	DPA Oujda
1	Microsoft Office 2011	DPA Oujda
1	véhicule utilitaire Berlingo First 1,9 D	DPA Oujda
1	PC portable HP Core i5 (2,80GHz, 3Mo cache L3,2 cœurs) ; Mémoire 4 GB DDR3 Disque Dur 500 GB 7200 rpm ; Intel HD 4000 ; Ecran 15,6,, LED AG Caméra intégrée, DVD + /6RW double couche ; carte réseau Bluetooth ; WiFi ; Windows 7 Professionnel /Win 8 Pro 64 ; + sacoche incluse	DPA de Taourirt
1	Imprimante couleur Laserjet Pro color PC et MAC 20/20 ppm ; 600x600 dpi ; 384 Mo ; Recto/Verso ; USB et Eth.	DPA de Taourirt
1	Appareil Photo 16 MP, Ecran LCD 2,7" 5X Zoom avec XIEW, double écran.	DPA de Taourirt
1	Imprimante Laserjet Pro Print/Scan/Copie/Fax ; PC et MAC ; 33ppm ; 1200x1200 dpi 256 Mo ; R/V ; Chargeur automatique 50F, USB.	DPA de Taourirt
1	Appareil Photocopieur Image Runner 2520.	DPA de Taourirt
1	Vidéo Projecteur Multi Applications XGA 2800 Lumens poids 2,3 kg HDMI.	DPA de Taourirt
1	Climatiseur 12000 BTU mural, réversible	DPA de Taourirt
2	Climatiseur 9000 BTU mural, réversible	DPA de Taourirt
1	GPS dakota 20	DPA de Taourirt
1	Office petite entreprise	DPA de Taourirt
2	véhicule utilitaire Berlingo First 1,9 D	DPA de Taourirt
1	Imprimante HP P 2055 Réf CE 459A	ONCA /SAHIMI
1	Scanner à plat modèle bureau	ONCA / IDERGANE
1	Bureau en bois 1,4cm	CCA Tafoughalt
1	Bureau en bois 1,4cm	CCA EL Aioun
1	Bureau en bois 1,4cm	CCA EL Aioun

1	Armoire en métal à deux portes	CCA Tafoughalt
1	Armoire en métal à deux portes	CCA EL Aioun
1	Armoire en métal à deux portes	CCA EL Aioun
2	Climatiseur 9000 BTU mural, réversible	CCA
1	Office petite entreprise	CCA
1	PC portable HP Core i5 (2,80GHz, 3Mo cache L3,2 cœurs) ; Mémoire 4 GB DDR3 Disque Dur 500 GB 7200 rpm ; Intel HD 4000 ; Ecran 15,6,, LED AG Caméra intégrée, DVD + /6RW double couche ; carte réseau Bluetooth ; WiFi ; Windows 7 Professionnel /Win 8 Pro 64 ; + sacoche incluse	CCA
1	GPS dakota 20	CCA
2	Imprimante Laserjet Pro Print/Scan/Copie/Fax ; PC et MAC ; 33ppm ; 1200x1200 dpi 256 Mo ; R/V ; Chargeur automatique 50F, USB.	CCA
20	Sécateur professionnel à 1 main	CCA
20	Sécateur professionnel à 2 main	CCA
4	Sécateur à corde +perche télescopique	CCA
20	scie à main (égoïne)	CCA
4	Echelle multifonction pliable en aluminium 3,5M	CCA
4	Atomiseur 16Litres	CCA
4	kit de protection phytosanitaire	CCA
2	véhicule utilitaire Berlingo First 1,9 D	DRONCAO
1	Imprimante HP laser 2055 Réf CE	ANAFLOUS DRAO
1	Un lap top de marque HP ,Probook 450G1+chargeur+sacouche	ANAFLOUS DRAO
1	Windows pc	ANAFLOUS DRAO
1	HP scan jet G3110 Photo scanner	ANAFLOUS DRAO
1	Le logiciel Microsoft office 2013 série familiale et petite entreprise	ANAFLOUS DRAO
1	Disque dure Externe Capacité 1 to	ANAFLOUS DRAO
1	Onduleur NOVA 500 VA	ANAFLOUS DRAO
1	Multiprise de 6 prises avec Protection de Surtension	ANAFLOUS DRAO
1	véhiculeutilitaire Berlingo First 1,9 D	DRAO

## 8 Cadre logique original tiré du DTF :

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<b>Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental</b>			
OS	<p><b>La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées</b></p>	<p>Degré d'appropriation par les exploitations de la zone d'action du projet du principe de reconversion/diversification des cultures            Augmentation des revenus agricoles des exploitations bénéficiaires du projet grâce aux nouveaux vergers installés et à l'amélioration des trais techniques ;            Valeur ajoutée produite par les nouvelles unités de conditionnement/valorisation            Degré d'adoption des nouvelles pratiques arboricoles (d'installation et de conduite des vergers) promues par le projet.</p>	<p>Documents avec données statistiques officielles.            Données établies par le projet (provenant du suivi courant, d'enquêtes spécifiques et de leur exploitation)</p>	<p>Les conditions de mise en marché des productions des filières et sous-filières appuyées de la zone ne subissent pas de détérioration majeure (essentiellement à cause de la concurrence de la part des importations)</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 1	Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en oeuvre	Taux de réussite et coût unitaire (par arbre réussi) des nouveaux vergers Evolution des rendements arboricoles des vergers existants et nouveaux Adaptation des choix techniques du projet aux conditions agro-écologiques à long terme	Ligne de base.  Fiches de suivi technique	Les conditions climatiques ne s'aggravent pas davantage que prévu.
R 2	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	Part de la production pluviale de la zone transformée/conditionnée et/ou mieux valorisée localement Evolution des prix de vente à la ferme Nombre, mode de fonctionnement et efficacité/efficience des OP et des unités de conditionnement/transformation.	Compte-rendus des sessions d'évaluation  Enquêtes ou entretiens réalisés en cours ou en fin de projet	La pérennité des structures supportées par le projet (petites exploitations, groupements d'agriculteurs, conditionneurs/transformateurs) n'est pas compromise par des changements structurels extra filière (sectoriels ou supra sectoriels).
R 3	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui	Evolution des compétences des acteurs d'appui Evolution quantitative et qualitative des actions d'appui Niveau et qualité de la collaboration entre les divers acteurs d'appui Modalités et intensité de l'implication dans (i) les Réseaux de Compétences, (ii) l'Observatoire Technico-Economique et (iii) le Centre de Développement des Ressources du Pilier II	Etudes, analyses et prévisions réalisées en cours ou en fin de projet  Documents de suivi financier et administratif	
R 4	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV	Quantité et qualité des enseignements formulés et diffusés Répercussion des enseignements du projet sur la stratégie nationale de mise en oeuvre du PMV	Evaluations externes	

	<b>Activités pour atteindre le Résultat 1</b>	<b>Moyens</b>	<b>Contribution belge</b>
<b>R 1</b>	Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en oeuvre.		Coûts en Euros
<b>A 1.1</b>	Etablissement de la ligne de base (y compris l'identification des connaissances et pratiques locales et exogènes)	Equipe de projet Expertise externe	0
<b>A 1.2</b>	Identification progressive des bénéficiaires et sites des nouveaux vergers, élaboration participative des cahiers techniques d'installation des vergers et organisation des agriculteurs	Equipe de projet Expertise agro-écologique	15.000
<b>A 1.3</b>	Installation de nouveaux vergers d'amandier adaptés aux conditions agro-écologiques de la zone du projet	Marchés de travaux Contre-parties/incitations	3.973.308
<b>A1.4</b>	Réalisation des aménagements de CES et de mobilisation des eaux de ruissellement correspondants	Conventions	1.275.405

	<b>Activités pour atteindre le Résultat 2</b>	<b>Moyens</b>	<b>Contribution belge</b>
<b>R 2</b>	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne		Coûts en Euros
<b>A 2.1</b>	A2.1. Expertise d'accompagnement technico-économique de la mise en place des unités de transformation/valorisation	Expertise agro-alimentaire	87.500
<b>A 2.2</b>	A2.2. Réalisation d'au moins 15 projets de transformation/conditionnement (identification des porteurs et des sites; réalisation du montage financier; construction et mise en place des équipements, formation, ....)	Marchés de travaux et de fournitures	450.000
<b>A 2.3</b>	A2.3. Création des organisations professionnelles à tous les niveaux de la filière	Equipe de projet	0
<b>A2.4</b>	A2.4. Renforcement des compétences techniques et de gestion des OP	Frais d'animation	75.000
<b>A2.5</b>	A2.5. Formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs	Frais de formation et d'expertises	60.000

	Activités pour atteindre le Résultat 3	Moyens	Contribution belge
R 3	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui		Coûts en Euros
A 3.1	A3.1. Renforcement des compétences des services de proximité et autres acteurs d'appui (CT, CRA, DPA, DRA, CR, ONG, ....)	Equipe de projet Frais de formation Expertises	146.000
A 3.2	A3.2. Intégration opérationnelle entre le projet et les Réseaux de Compétences, l'Observatoire Technico-Economique, la FPA et le CRP2	Equipe de projet	25.000
A 3.3	A3.3. Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations de la filière	Conventions de recherche-action	100.000

	Activités pour atteindre le Résultat 4	Moyens	Contribution belge
R 4	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV.		Coûts en Euros
A 4.1	Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données	Equipe de projet	15.000
A 4.2	Evaluation des résultats techniques et économiques du projet et l'efficacité et l'efficience de ses approches sont évaluées et diffusion auprès des acteurs concernés.	Equipe de projet Expertise externe	35.000
A 4.3	Formulation des enseignements "transversaux" du projet à capitaliser en vue du renforcement des compétences des acteurs et décideurs du PMV.	Equipe de projet Expertise externe	35.000

## 9 Matrice de monitoring complète

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>baseline</i>	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
<b>IMPACT : Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental</b>				
<b>L'augmentation du potentiel de production des amandes dans la région de l'Oriental.</b> Les 6000 ha de nouveaux vergers installés dans le cadre du PROFAO constituent <b>11%</b> du potentiel de la région. En 2017, l'estimation du revenu brut généré de la vente de production des plantations de deux premiers lots (2011&2013) est d'environ 700.000 MAD, soit 85 MAD pour 1 kg d'amandons concassé.				
<b>OUTCOME : La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées</b>				
La production des amandes des nouveaux vergers est estimée ± 2kg/arbre en coques	0	2	0,5	Vu, les périodes de sécheresse dans la zone du projet ces trois dernières années, la production des nouveaux vergers d'amandes est restée inférieure aux estimations prévues par la DTF. Entre 0,3 au 1Kg par arbre en coques.
Le nombre de d'OP (coopératives/associations) actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet	<u>4 OP</u>	Coop : 14 Ass : 20	Coop : 16 GIE : 3 Ass : 20	Vu la nécessité d'assurer une organisation de la filière qui tient compte du potentiel d'amandes identifié dans la zone le nombre des coopératives actives est supérieure au nombre prévu par le DTF. En plus, les coopératives ont été regroupées en GIE pour assurer la gestion des unités et la commercialisation.
Proportion de la production valorisée par les activités d'aval (existantes et/ou nouvelles)	0	40%	0	Le projet n'a pas été témoin de la mise en fonction des unités installées.
<b>OUTPUT 1 : Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre</b>				
Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers (Ha)	0	6000	6000	Les 6000 ha prévus par le DTF ont été installés lors de la période du 2011 au 2015. 2500 ha sont entrés en production.
Le cumul définitif des bénéficiaires directs du PROFAO (Agriculteurs : hommes femmes)	0	H=2444 F=187	H=2444 F=187	100% réalisé. Le nombre de bénéficiaire total de plantation est de 2631 agricultrices et agriculteurs.
Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté => 90%	40%	90%	90%	Le taux de réussite est resté supérieur à 90%.



<b>OUTPUT 2 : La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne</b>				
Nombre de coopératives créées (*)	1	14	16	100%. Largement satisfait.
Nombre de femmes dans les instances de prise de décisions des OPA	0	14	4	29%
Nombre de : Voyages d'étude	0	V=2	V=8	Largement satisfait
Hommes participants	0	H=40	H=138	
Femmes participantes	0	F=10	F=34	
Nombre de : Sessions de formation (*)	0	S=2	S=8	Largement satisfait
Hommes participants	0	H=52	H=130	
Femmes participantes	0	F=10	F=31	
Nombre d'unités construites et installées	0	13 Petites unités	3 grandes unités	Suite aux résultats du diagnostic pour la mise en place des unités de valorisation, la pertinence de mettre en place trois grande unités de concassage des amandes au niveau des bassins identifié a été affirmée et réalisée.
Nombre d'unités équipées	0	13 Petites unités	3 grandes unités	
Prix de vente à la ferme (en amandons) 1 Kg/ Dh	45	100	90	
<b>OUTPUT 3 : La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui</b>				
Sessions de renforcements des compétences des services (DPA, CCA, CR, ONGs)	0	13 Sessions	13 Sessions	100% a été réalisées
Thèmes « genre »	0	5 Sessions	5 sessions	100% a été réalisées
Nombre FFS	0	4	4	100% a été réalisées
Atelier de sensibilisation	0	52	52	
Atelier d'encadrement	0	289	289	
Session de formation (Plan de formation PROFAO/ONCA)	0	60	60	
Nombre de Voyage	0	4	4	

## 10 Outils et produits

*Mentionnez, dans cette annexe, tout matériel disponible sur les effets de l'intervention ou toute expérience engrangée en appliquant des méthodes ou outils spécifiques.*

- Publications (scientifiques)
- Rapports de capitalisation
- Matériel audiovisuel
- Autres ressources
- Approche/système M&E
- Méthodologies